

Gendarmerie nationale

Saisie de compléments alimentaires et de produits pharmaceutiques

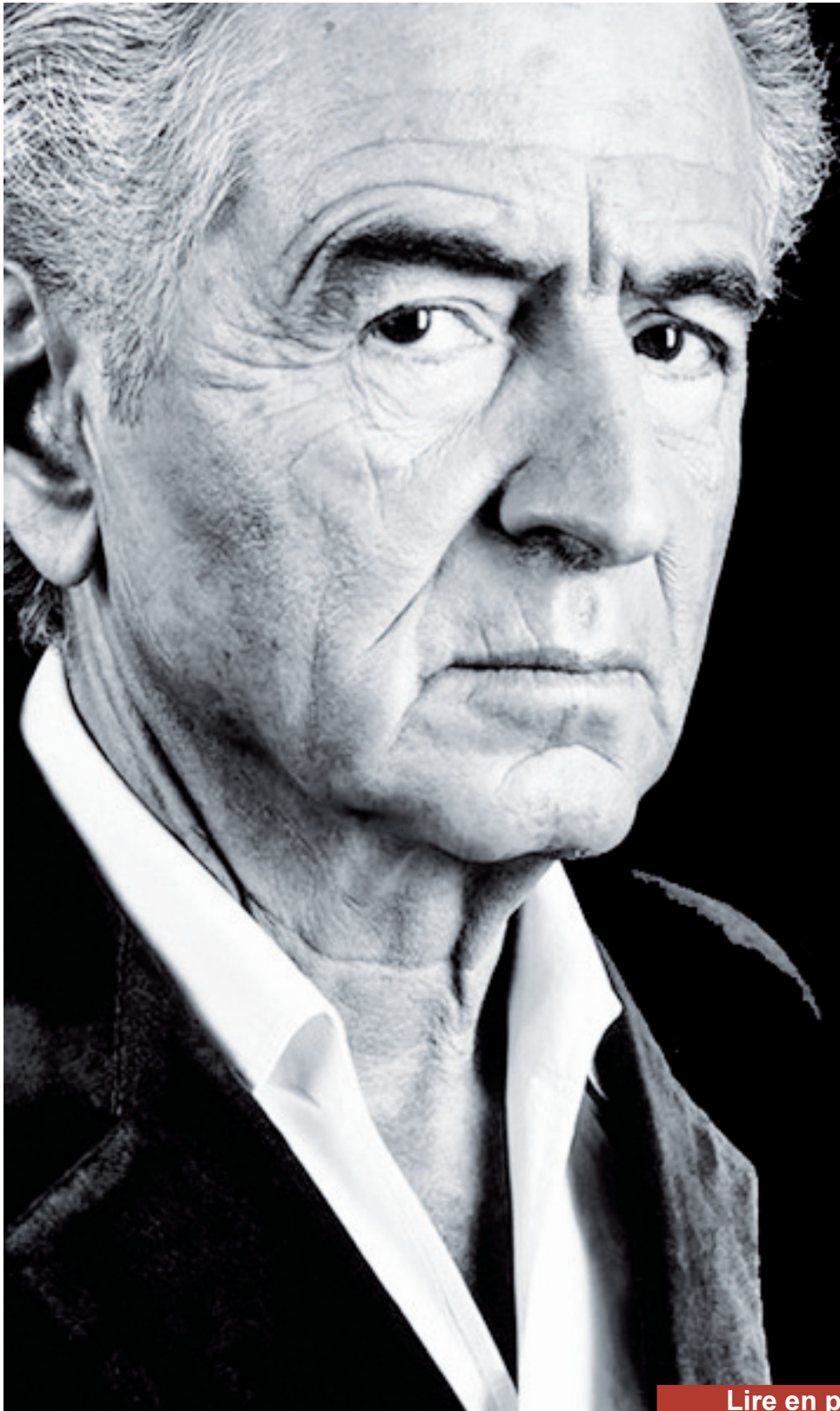
P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7163 - MARDI 22 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Algérie-Arabie Saoudite
**05 mémorandums
d'entente et accords dans
plusieurs domaines**

P04



**Accusé de «complot
contre la sûreté de l'État»
et «adhésion à un groupe
terroriste»**

BHL
**lourdement
condamné
en Tunisie**

Lire en page 03

P07

ORAN

**Centre régional d'information «Chahid Boubarnas Mohamed»
Journées d'information sur le service national**

Olympiades des Métiers 2025

Lancement des éliminatoires dans les wilayas de l'Ouest

**Démantèlement d'un réseau criminel opérant depuis le Maroc
La police d'Oran saisit près
de 09 kg de cocaïne**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

FFS

Installation de la nouvelle équipe du Secrétariat national

Le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a procédé à l'installation de la nouvelle équipe du Secrétariat national, dans le cadre du renforcement des capacités organisationnelles et politiques du parti et de son redéploiement en prévision des prochaines échéances, indique dimanche un communiqué du parti. M. Aouchiche a procédé à cette installation lors d'une réunion de la Direction nationale du FFS, tenue vendredi dernier, dans une démarche visant à "donner un nouvel élan à l'activité du parti et à affirmer sa présence sur la scène nationale", dans le cadre d'une "stratégie claire de redéploiement politique

et organique à l'échelle nationale". Dans ce sens, le FFS envisage de "renforcer ses structures, moderniser ses outils d'action et adapter son fonctionnement aux défis de l'heure", comme l'indique le communiqué, qui souligne que l'objectif est d'"élargir la base sociale, en se rapprochant des citoyens dans toutes les régions du pays". Dans ce contexte, le parti a affirmé qu'il accordera "une attention particulière à la préparation des prochaines échéances électorales, législatives et locales", exprimant son ambition de jouer "un rôle central dans ces rendez-vous à venir, et de se positionner parmi les principales forces politiques du pays".

Télécommunications

Boumediene Senoussi nommé DG de Djezzy



Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, ont coprésidé, dimanche, la cérémonie d'installation de Boumediene Senoussi dans ses fonctions de nouveau Directeur général de la société Optimum Télécom - Algérie (Djezzy), en remplacement de Mahieddine Allouche, indique un communiqué conjoint des deux ministères. Lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée en présence du Directeur général du Fonds national d'investissement (FNI), Salah Labani, principal actionnaire

de Djezzy, de cadres des deux ministères et de responsables de l'opérateur Djezzy, le ministre des Finances a salué les "efforts consentis par M. Mahieddine Allouche lors de sa gestion de l'entreprise en tant que directeur intérimaire, pour assurer la continuité du service et la stabilité administrative". Après avoir félicité le nouveau directeur en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions, M. Bouzred a souligné la nécessité d'adopter "une nouvelle dynamique" au sein de l'entreprise, en axant sur l'innovation et le développement pour renforcer la compétitivité.

Vatican

Décès du pape François à l'âge de 88 ans

Le pape François est décédé lundi matin à l'âge de 88 ans, a annoncé le Vatican dans un communiqué. Le pontife argentin était sorti de l'hôpital le 23 mars après avoir été hospitalisé pendant 38 jours pour une pneumonie bilatérale, sa quatrième et plus longue hospitalisation depuis le début du pontificat en 2013. Le pape François avait connu deux hospitalisations en 2023, dont une pour une lourde opération de l'abdomen, et avait été contraint d'annuler plusieurs engagements ces derniers mois. Une constitu-

tion prévoit des obsèques pendant neuf jours et un délai de 15 à 20 jours pour organiser le conclave, lors duquel les cardinaux électeurs, dont près de 80% choisis par François lui-même, éliront son successeur. Entre-temps, c'est le cardinal camerlingue, l'Irlandais Kevin Farrell, qui assurera l'intérim. L'annonce de la mort du pape a surpris les fidèles et religieux en visite à Rome pour Pâques. C'était un très bon pape, il était humble, encore plus modeste que ses prédécesseurs", confie une jeune fille.

FMI et Banque Mondiale

Le gouverneur de la BA participe aux réunions de printemps



Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, participe du 21 au 26 avril en cours à Washington (DC) aux réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale (BM), a indiqué la banque centrale dans un communiqué. Durant cet événement annuel, M. Taleb participera notamment à la réunion de l'Union africaine, qui portera sur la présidence de l'Afrique du Sud au sommet du G20 prévu en novembre 2025 à Johannesburg, ainsi qu'à la réunion des pays de la région MENAP (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan), présidée

par la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva. M. Taleb prendra également part, en sa qualité de représentant de la circonscription dont l'Algérie fait partie (comptant huit pays), à la session plénière du Comité monétaire et financier international (IMFC) du FMI, ajoute la même source. En marge de ces réunions, le gouverneur de la Banque d'Algérie se réunira avec le directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale (MCD) du FMI, Jihad Azour, et envisage des entretiens bilatéraux avec des gouverneurs de banques centrales et des présidents d'institutions financières internationales, selon le communiqué.

ANIE

Publication d'une revue spécialisée consacrée aux questions électorales

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a publié une revue spécialisée, consacrée à la loi électorale et aux thématiques connexes, invitant chercheurs et académiciens à enrichir cette revue. La parution de cette revue s'inscrit dans le cadre des "efforts de l'ANIE visant à relancer l'activité académique et de sensibilisation en lien avec la préparation, l'organisation, la gestion et la supervision des opérations électorales et référendaires". L'ANIE, en tant qu'institution constitutionnelle indépen-

dante et ouverte sur son environnement extérieur, entend ainsi contribuer à la promotion de la recherche scientifique en matière des élections. En vue d'enrichir cette parution, le président de l'ANIE par intérim, Karim Khelfane a invité les chercheurs et académiciens à y contribuer, à travers la publication de leurs articles scientifiques et de leurs études académiques originales destinés aux experts, aux responsables politiques et aux personnes intéressées par les questions électorales.

Avec la participation de plus de 150 exposants

Ouverture à Alger du «ICT Africa Summit 2025»

Les travaux du "ICT Africa Summit 2025" se sont ouverts lundi au Palais des expositions, Pins Maritimes (Alger), avec la participation de plus de 150 exposants, des leaders de l'industrie numérique et des startups innovantes. Cet événement majeur, axé sur les enjeux stratégiques du numérique et de l'innovation sur le continent africain et placé sous le thème "Déverrouiller les horizons numériques", mettra l'accent sur la manière dont les technologies digitales peuvent stimuler la croissance économique, le développement du-

rable et la transformation sociale sur le continent. Les échanges se répartiront sur quatre forums, à savoir "E-Gouv", axé sur la transformation numérique des administrations publiques, "Pétrole et gaz" qui explorera les innovations technologiques dans le secteur énergétique, "Santé et Pharma" qui mettra en avant les avancées numériques dans le domaine de la santé et le Forum "IT Aéroportuaire" qui se penchera sur les solutions technologiques améliorant l'expérience des voyageurs et les opérations aéroportuaires.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Accusé de «complot contre la sûreté de l'État» et «adhésion à un groupe terroriste»

BHL lourdement condamné en Tunisie

Par B.Habib

Condamné en Tunisie BHL s'agrippe à l'Algérie ! Au lieu de s'expliquer sur sa très sévère condamnation par un tribunal antiterroriste tunisien pour atteinte à la Sûreté de l'Etat tunisien et adhésion à un groupe terroriste, le non moins controversé écrivain philosophe français Bernard Henri Lévy, s'en est pris gratuitement et sans justifications à l'Algérie dans une vaine tentative d'apologie au ministre de l'intérieur Bruno Retailleau pour soutenir ses provocations contre l'Etat algérien. Figure emblématique controversée en France du débat public quand il s'agit de l'Algérie, BHL en a eu déjà avec un précédent prenant la défense de l'écrivain franco algérien Boualem Sansal suite à son arrestation par les autorités algériennes. Il est aujourd'hui rattrapé par une sévère condamnation dans un procès historique en Tunisie et se trouve ainsi noyé jusqu'au coup dans une affaire de complot et d'atteinte à la sécurité de l'Etat tunisien. Pas seulement, au lieu de jouer son vrai rôle de médiateur et de prêcheur de la vérité et de la neutralité, BHL avec ses prises de position unilatérales s'est rangé du côté du ministre de l'intérieur Retailleau dans ses provocations répétées contre l'Algérie, mais s'est muré dans le silence quand il s'agit de massacres perpétrés par Israël à Ghaza contrariant ainsi le profil dont il se vantait d'être celui d'un humaniste de premier rang. Une onde de choc judiciaire a secoué la scène politique tunisienne avec la conclusion d'un procès qualifié d'historique, tant par son ampleur que par la natu-

re des peines infligées. Tout compte fait, à Tunis, un tribunal a prononcé des condamnations d'une sévérité rarement vue, allant jusqu'à soixante-six ans de prison à l'encontre d'une quarantaine de prévenus jugés pour «complot contre l'État» et atteinte à la sécurité du président Kaïs Saïed. Cette affaire retient l'attention non seulement par les profils des accusés, dont plusieurs figures politiques et intellectuelles de renom, mais également par la présence parmi les condamnés d'un nom bien connu à l'international, y compris en Algérie : Bernard Henri-Lévy. Plus connu en Algérie par ses déclarations tendancieuses de soutien à Sansal et à Bruno Retailleau, le philosophe n'a pas trouvé mieux pour sauver sa peau des répercussions du scandale de son procès en Tunisie que «lécher les bottes» de la France et de son ministre de l'intérieur espérant sortir la tête de l'eau suite à sa lourde condamnation par la justice tunisienne. Écrivain français mais aussi comploteur, il a été condamné à trente-trois ans de réclusion dans ce procès. Au cours de ce procès, pesaient contre lui des charges portant sur des accusations graves de «complot contre la sûreté de l'État» et «adhésion à un groupe terroriste». Ces chefs d'accusation ont été confirmés par un responsable du Parquet antiterroriste cité par les médias locaux, bien que certains avocats aient fourni une liste alternative mentionnant des peines allant de quatre à soixante-six ans, tout en soulignant qu'elle était transmise «sous réserve de confirmation officielle». Le procès a duré plusieurs mois et s'est déroulé dans une atmosphère tendue, marquée par des tensions

politiques croissantes dans le pays et un climat de défiance envers certaines figures du pouvoir. Beaucoup des accusés, dont des ex-ministres, des avocats, des entrepreneurs et des opposants de premier plan, étaient emprisonnés depuis deux ans, certains étant toujours en détention, d'autres ayant fui le pays. Alors que les condamnés ont toujours la possibilité de faire appel des peines qui leur ont été infligées, l'affaire continue de provoquer des remous au-delà des frontières tunisiennes. Bernard Henri-Lévy, de son côté, a préféré détourner le débat. Lors d'une intervention sur BFM TV, au lieu de commenter directement sa condamnation en première instance, Bernard Henri-Lévy a choisi de cibler l'Algérie. Ses propos, prononcés avec fermeté et à haute voix, ont fait l'effet d'une provocation politique calculée. «La France n'a aucune raison de se coucher devant l'Algérie. Monsieur Retailleau a entièrement raison au sujet de sa fermeté», a-t-il déclaré, réagissant indirectement à la position de Paris sur certains dossiers diplomatiques sensibles avec Alger. Les paroles de Bernard Henri-Lévy ont été largement reprises sur les réseaux sociaux et dans les médias, déclenchant une vague de commentaires aussi bien en France qu'en Algérie. L'intervention de Bernard Henri-Lévy n'est pas passée inaperçue, notamment en raison du contexte géopolitique tendu entre la France et l'Algérie, marqué ces derniers mois par des échanges parfois froids et des divergences sur les questions mémorielles, les migrations et les intérêts régionaux en Afrique. Sa sortie médiatique soulève de nombreuses interrogations quant à ses intentions et au timing de ses propos, alors même qu'il fait l'objet d'une lourde condamnation dans un pays voisin. Les observateurs s'interrogent également sur la nature de son implication présumée dans l'affaire tunisienne, un dossier particulièrement opaque et politiquement chargé, où les contours du complot allégué demeurent encore flous dans l'opinion publique.

Lutte contre la désinformation

L'engagement de l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique salué

L'Union africaine (UA) a salué l'engagement constant de l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent africain, soulignant que le fait qu'Alger abrite deux des principales agences de l'UA dans la lutte contre les menaces transnationales, "témoigne de la confiance que l'Union place dans le leadership régional de l'Algérie". "Je salue encore une fois la République algérienne démocratique et populaire, tant son gouvernement que son peuple, pour son rôle de premier plan dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que pour son engagement constant en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent africain", a déclaré le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA, Bankole Adeoye, dans une allocution lue en son nom par Idriss Mounir Lallali, directeur par intérim du Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (AUCTC), lors de l'atelier régional du Bureau de liaison pour l'Afrique du Nord du Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA) dont les travaux se poursuivent lundi à Alger. "Le fait qu'Alger abrite fièrement deux des principales agences de l'Union africaine dans la lutte contre les menaces transnationales, à savoir le Centre africain

de lutte contre le terrorisme (CACT/AUCTC) et le Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) témoigne de la confiance que l'Union africaine place dans le leadership régional de l'Algérie", a-t-il poursuivi. "Cette confiance est d'ailleurs renforcée par la décision de l'Union africaine de désigner son Excellence le président Abdelmadjid Tebboune en tant que Champion de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme. Son leadership stratégique a considérablement renforcé la réponse de l'Afrique face au terrorisme sur la scène mondiale", a souligné Bankole Adeoye, réaffirmant que la Commission africaine "attache une grande importance à ce partenariat durable". Par ailleurs, le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA a souligné que cet atelier régional organisé sous le thème +Les répercussions des fake news et de la désinformation sur la sécurité et la stabilité des Etats+, "constitue un appel à l'action dans un contexte où l'information elle-même est utilisée comme une arme, appelant à notre unité, notre vigilance et notre sagesse collective". Cette réunion "illustre l'engagement fondamental de l'UA en faveur de +solutions africaines aux problèmes africains+", a-t-il encore dit.

Chaïb à Bruxelles

Réunion de coordination et d'orientation avec les Chefs de postes consulaires

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a tenu une réunion de coordination et d'orientation à Bruxelles (Belgique) avec plusieurs Chefs de postes consulaires dans le cadre de sa visite au Royaume de Belgique, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Dans le cadre de la visite qu'il effectue au Royaume de Belgique, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb a tenu une réunion de coordination et d'orientation à Bruxelles avec messieurs les Chefs de consulats généraux à Bruxelles, Francfort, Genève, Londres, Lille, Strasbourg et Paris, ainsi que les Chefs de postes consulaires à Bobigny, Bordeaux, Créteil, Moulins, Metz, Nanterre, Nantes, Pontoise". La rencontre a permis, selon le communiqué "de relever les efforts déployés par notre réseau consulaire dans le cadre de la mise en œuvre du plan du ministère relatif à la modernisation du système consulaire afin de fournir des prestations adaptées aux besoins de notre communauté établie à l'étranger et à leur bien-être". Dans ce cadre "une série de directives et d'orientations ont été données dans l'objectif d'améliorer en permanence, l'efficacité et la qualité des services consulaires fournis, en plus d'assurer le contact continu avec les membres de notre communauté et renforcer leurs liens avec le pays", ajoute la même source. Cette rencontre a également permis de "constater l'impact positif des mesures prises dernièrement en faveur de nos citoyens à l'étranger, notamment celles relatives à la facilitation des procédures d'entrée sur le territoire national". Le secrétaire d'Etat a mis l'accent sur la "nécessité d'assurer un bon accueil aux membres de notre communauté à l'étranger au niveau de nos représentations consulaires, outre la nécessité d'adopter une approche participative, de concertation et d'écoute directe, d'encourager l'esprit d'initiative et de faciliter les procédures de modernisation de la gestion administrative et consulaire", selon le même communiqué.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le «pyromane» de la Libye B-H-L complotte contre la Tunisie

Cette fois, c'est le tour de la Tunisie d'être le champ de bataille de Bernard Henri Levy, le franco-juif, évidemment sioniste de souche, le grand pyromane, détonateur spécialiste des guerres civiles dans le monde arabe. C'est toujours par le portique des droits de l'Homme, de la démocratie et de la justice - selon leur conception- que l'on se donne le droit de s'ingérer dans les affaires des autres, notamment quand cet autre, n'est en fait qu'un pays arabe ou africain faible. C'est-à-dire ne faisant pas partie du grand cercle des élus qui gèrent les affaires de la planète. La presse française s'était attardée dans ses récentes éditions au sujet des derniers procès ayant ciblé de grosses légumes de «l'opposition tunisienne, contre le régime du président Sayed.. En grande donneuse de leçons en matière de justice et de démocratie, la presse française avait transformé l'événement en des oraisons funèbres à la faveur des opposants, «victimes» selon ses points de vue de l'homme fort de la Tunisie. Finalement, il n'y a que les français qui sont capables d'octroyer aux droits de l'homme et à la démocratie leurs véritables définitions. Et c'est normal qu'il faudrait, dans ce cas-là, se porter au secours de ces «infortunés» opposants, en sollicitant les services de BHL, un éminent spécialiste du réglage des crises politiques par le moyen du chaos. 14 ans après son déclenchement, la crise en Libye n'arrive toujours pas à se trouver une issue stable et durable. C'est aux tunisiens nationalistes authentiques qu'il reviendrait d'élaborer une forte digue contre les traîtres et les nationalistes faussaires et prétentieux. Il y a un autre facteur déterminant qui pourrait jouer un rôle intrépide dans la crise tunisienne, c'est celui des migrants africains ayant envahi le territoire tunisien qui se comptent par centaines de milliers. Ces éléments nuisibles, sans foi ni loi, sont en train de devenir un grand facteur de déstabilisation du pays. J'insiste sur cela, du fait qu'il y a de grandes ressemblances entre les données politiques entre la Tunisie et l'Algérie. Ces migrants apparemment «innocents» seraient devenus la pâte à modeler à la merci des puissances sataniques œuvrant à foutre la pagaille dans les pays du grand Maghreb, en faisant «l'importation démographique «des millions d'africains, la plupart des jeunes victimes des régimes politiques fantoches et dont les richesses sont bradées sans limites, par ces mêmes puissances sataniques qui les manipulent à volonté....

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Incertitude du marché du GNL...

Les droits de douane massifs imposés par Donald Trump en avril 2025 ont ravivé les tensions commerciales mondiales avec des répercussions directes sur les marchés du gaz naturel. Malgré l'augmentation des exportations de GNL américain vers l'Europe, notamment pour compenser la baisse des livraisons russes attendue d'ici 2027, les prix du gaz restent instables. Depuis mi-mars, les marchés oscillent, et si l'arrivée de nouveaux volumes depuis les États-Unis et le Qatar offre un répit à court terme, les contrats à terme anticipent une tendance durable à la hausse. En cause : les tensions géopolitiques, l'inflation importée via les barrières douanières et la pression sur les coûts industriels. Face à cette incertitude, les entreprises européennes diversifient leurs sources d'approvisionnement et misent sur l'efficacité énergétique et les renouvelables. L'Union européenne, elle, accélère les investissements pour sécuriser les importations critiques et limiter sa dépendance aux fluctuations extérieures. En 2025, le marché européen du gaz naturel est sous tension avec des écarts de prix (spreads) historiquement bas entre les contrats d'été et d'hiver. Sur le Dutch TTF, l'écart est de seulement 1,42 €/MWh, bien en dessous du seuil de rentabilité nécessaire pour encourager le stockage. Cette situation compromet l'atteinte de l'objectif européen de remplissage à 90 % d'ici novembre. Parallèlement, le marché du GNL reste incertain : les spreads entre saisons sont faibles et les retards dans les projets d'infrastructure américains limitent l'offre. Les opérateurs doivent revoir leurs stratégies, optimiser les capacités d'injection et s'adapter aux spécificités de chaque hub. Sans ajustements rapides, des mesures d'urgence pourraient être nécessaires pour assurer la sécurité énergétique de l'Europe. Entre-temps, selon Bloomberg, la Chine a suspendu ses importations de GNL en provenance des États-Unis, rompant avec les espoirs d'un apaisement commercial. Bien que ces importations ne représentaient que 3 % de ses besoins, ce geste illustre une stratégie énergétique à long terme : Pékin privilégie l'autosuffisance et diversifie ses fournisseurs, tout en continuant à exploiter les combustibles fossiles, mais en évitant ceux de ses adversaires. Cette décision intervient alors que le marché mondial du gaz entre dans une phase d'abondance, avec de nouveaux projets au Qatar, au Canada ou en Russie. La Chine se positionne ainsi en acheteuse stratégique dans un marché surapprovisionné, tandis que la politique tarifaire américaine semble affaiblir sa propre influence énergétique. En effet, L'Algérie s'impose comme un pilier clé de la stratégie gazière européenne post-russe. Grâce à ses infrastructures modernes (Skikda, Arzew) et à ses connexions directes via Medgaz et TransMed, le pays offre un avantage logistique décisif face à des concurrents plus éloignés comme le Qatar ou les États-Unis. Cette proximité permet des livraisons flexibles à coûts réduits. Avec des réserves sous-exploitées et une marge immédiate d'augmentation de sa production, l'Algérie peut répondre rapidement à la demande européenne. Ce rôle renforcé pourrait transformer la relation UE-Algérie en un partenariat stratégique élargi.

Mouton de l'Aïd importé Le prix fixé à 40.000 DA

Le Conseil des ministres a approuvé, dimanche, lors de sa réunion présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un prix national unifié fixé à quarante mille dinars algériens (40.000 DA) pour le mouton de l'Aïd importé. Sur proposition du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, le Conseil des ministres a approuvé "un prix national unifié fixé à quarante mille dinars algériens (40.000 DA) pour le mouton de l'Aïd importé", lit-on dans un communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a affirmé que les nouvelles données statistiques du ministère de l'Agriculture constituent "une première étape pour mettre le secteur sur la bonne voie et favoriser la promotion des différentes filières et l'extension des surfaces irriguées", selon la même source. Le président de la République a également instruit le ministre de l'Agriculture de "suivre minutieusement l'agriculture saharienne en termes de niveaux réels de production sur le terrain".

Algérie-Arabie Saoudite

05 mémorandums d'entente et accords dans plusieurs domaines

Les travaux du Forum d'affaires algéro-saoudien organisé, dimanche à Alger, ont été couronnés par la signature de cinq mémorandums d'entente et accords entre des entreprises algériennes et saoudiennes dans plusieurs domaines. Il s'agit d'un mémorandum d'entente entre l'entreprise "Touring voyages Algérie" et la société "Our World and Business Tourism", d'un mémorandum d'entente commercial entre la société "Algerian Gulf For Business" et la société "Magnum Trading" et d'un mémorandum d'entente entre la société algérienne "CATM" et le groupe "Al Ghaith Holding". Un accord a également été signé entre "Techno Bond" et "Alwah Al-Khaleej Trading" pour la désignation d'un distributeur agréé, ainsi qu'un accord de coopération entre le cabinet d'avocats "Laoubi" et le cabinet saoudien "Rayan Muhammed Qurban and Partners". Dans une déclaration à la presse à cette occasion, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, s'est félicité des accords conclus, soulignant qu'ils contribueront à renforcer les relations économiques bilatérales qui connaissent,

a-t-il dit, "une importante dynamique ces derniers temps, avec des échanges commerciaux avoisinant le milliard de dollars et une augmentation notable des investissements saoudiens en Algérie dans plusieurs secteurs". Pour sa part, le président du Conseil d'affaires algéro-saoudien du côté saoudien, Raed bin Ahmed Al-Mazroua, a salué "le climat d'investissement attractif en Algérie", souhaitant voir son pays devenir "le premier investisseur étranger en Algérie, d'autant que de nombreuses entreprises saoudiennes manifestent un vif intérêt à cet égard". Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a, quant à lui, affirmé que le partenariat algéro-saoudien dispose de tous les atouts nécessaires pour booster la croissance économique à travers des investissements efficaces et un échange d'expertises, contribuant à la création d'emplois et au renforcement de la capacité des deux économies à relever les défis communs et à réaliser un développement durable au service des deux peuples. Après avoir passé en revue les différentes facilitations offertes par l'Algérie, ainsi que les atouts économiques des deux

pays, M. Moula a affirmé que les grandes potentialités disponibles n'ont pas encore été investies de manière optimale, estimant que cette rencontre est l'occasion de bâtir un partenariat stratégique solide, notamment dans les domaines de l'industrie agro-alimentaire, de la sidérurgie, du tourisme et des technologies de l'information et de la communication. De son côté, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Kamel Hamni, a affirmé que ce partenariat bilatéral ouvrira à l'Arabie saoudite le marché africain, qui compte 1,5 milliard d'habitants, et lui permettra de bénéficier des avantages accordés dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Pour sa part, le vice-président du Conseil d'affaires algéro-saoudien et président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, a fait part de la disposition de l'instance qu'il préside à réaliser les objectifs du partenariat algéro-saoudien, à mettre ses expertises au service des projets communs et à faciliter la création de grands projets d'investissement et de joint-ventures entre les deux pays.

Intervention stratégique de la SAPRA à Sidi Bel Abbès Un déstockage ciblé pour stabiliser le marché de la pomme de terre

Par Mohamed Nouar

Face à une envolée des prix de la pomme de terre qui a mis à rude épreuve le pouvoir d'achat des citoyens, notamment depuis la fin du mois sacré du Ramadan, la Société Algérienne de Régulation des Produits Agricoles (SAPRA) a initié une mesure proactive visant à rééquilibrer le marché local. Une première opération d'envergure a vu le déstockage de 100 quintaux de pommes de terre, mis à disposition des consommateurs à un prix significativement réduit de 70 DA/Kg. Cette initiative, orchestrée en étroite collaboration avec les services de l'organisation de la production et d'appui technique de la Direction des Services Agricoles de Sidi Bel Abbès, témoigne d'une approche concertée des autorités pour contrer les dynamiques inflationnistes affectant les produits de large consommation. La distribution s'est effectuée directement aux citoyens par le biais de camions, proposant des conditionnements de

7 et 10 kg, facilitant ainsi l'accès à ce produit essentiel à un tarif plus abordable. Les services agricoles locaux ont par ailleurs annoncé une prochaine phase de déstockage, anticipant la mise sur le marché de quantités supplémentaires dans les jours à venir. Cette stratégie vise à exercer une pression baissière continue sur les prix de la pomme de terre, dont le coût avait grimpé jusqu'à 150 DA/Kg sur les marchés de détail. L'objectif ultime est d'assurer une transition en douceur jusqu'à la récolte de la nouvelle production, attendue pour le mois de juin. L'accueil de cette intervention par les citoyens est empreint d'espoir. Au-delà de la pomme de terre, l'attente se porte sur une possi-

ble extension de telles opérations à d'autres légumes, dans une perspective de régulation plus globale des prix des produits agricoles. Le sentiment général exprimé souligne le caractère "insupportable" de la récente flambée des prix, particulièrement pour les ménages aux revenus modestes et moyens. Cette action de la SAPRA à Sidi Bel Abbès s'inscrit comme une réponse concrète à une problématique socio-économique pressante. Reste à observer l'impact à long terme de ces mesures et leur éventuelle généralisation à d'autres régions et produits, afin d'instaurer une plus grande stabilité dans l'approvisionnement et les prix des denrées alimentaires essentielles.

Investissement et instances chargées de l'importation et de l'exportation Le président de la République donne un mois pour installer le guichet unique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit le Gouvernement, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'installer et d'activer "dans un délai d'un mois" le guichet unique dédié à l'investissement et les deux instances nationales chargées respectivement de l'importation et de l'exportation. Le président de la République a instruit le Gouvernement d'installer et d'activer, dans un délai d'un mois, les instances précitées conformément aux orientations données dans ce sens, indique un communiqué du Conseil des ministres. Concernant les orientations relatives au guichet unique, "son travail est principalement lié à l'acte exclusif d'investir, loin de la gestion administrative centralisée ou décentralisée, le but de sa création étant de faciliter l'investissement et d'aplanir les difficultés et obstacles, notamment bureaucratiques, entravant les investisseurs", précise le communiqué, ajoutant qu'"il est légalement habilité à engager et à suivre toutes les opérations en lien avec l'investissement". S'agissant des orientations liées à la création de deux instances nationales chargées respectivement de l'importation et de l'exportation, le communiqué explique que "le but de leur création est d'atteindre l'efficacité dans la gestion selon la nouvelle vision et les nouveaux mécanismes".

Saliha Nacer Bey, directrice générale de l'ONAT

«Il est temps que le Grand Sud algérien devienne une destination mondiale»

La directrice générale de l'Office national du tourisme (ONAT), Saliha Nacer Bey, a indiqué ce dimanche que le secteur touristique en Algérie connaît une dynamique positive grâce aux efforts des autorités publiques, à la promotion des investissements et au partenariat public-privé. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, dans l'émission «L'invité du matin», Mme Nacer Bey a fait savoir que les indicateurs globaux du secteur touristique en Algérie sont positifs, satisfaisants et connaissent une dynamique importante, avant d'ajouter qu'il est temps que le Grand Sud algérien devienne une destination touristique mondiale. Faisant une première évaluation du premier trimestre de la saison saharienne 2024-2025, qui touche à sa fin, l'oratrice a révélé que cette saison est exceptionnelle en termes d'affluence, avec un total estimé à 186 000 visiteurs, dont plus de 22 700 touristes étrangers. «C'est une saison exceptionnelle pour le tourisme saharien. Pour la première



fois, nous avons enregistré une affluence significative de touristes nationaux et internationaux, non seulement vers les destinations traditionnelles comme Tamanrasset, Adrar et Timimoun, mais également vers les 24 wilayas du Grand Sud», s'est-elle réjouie. Selon elle, les résultats obtenus s'expliquent par les mesures de soutien, la coordination entre les acteurs du secteur et les efforts de promotion menés par les agences de voyages à l'échelle internationale. Revenant sur l'exercice précédent, la première responsable de l'ONAT a

indiqué que plus de 3,5 millions de touristes, dont 2,45 millions d'étrangers, ont visité l'Algérie en 2024. Elle a révélé également que le parc hôtelier s'est renforcé avec la réception de 47 nouvelles structures. Dans ce contexte, elle a indiqué qu'en 2024, l'Algérie a accueilli 3 548 000 touristes, dont 2 454 000 étrangers et 1 093 000 d'Algériens résidents à l'étranger. Concernant les projets d'investissement, Mme Nacer Bey a annoncé que 70 nouveaux projets ont été acceptés pour l'année 2025 et qu'actuellement 2 143 projets sont en cours de réalisation. «Cela portera la capacité d'accueil du parc national à 255 850 lits et permettra la création de 100 000 nouveaux emplois», a-t-elle expliqué.

Gendarmerie nationale

Saisie de compléments alimentaires et de produits pharmaceutiques

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Semmar (Alger) a procédé à la saisie de compléments alimentaires et de produits pharmaceutiques d'origine et de composition inconnues, indique dimanche un communiqué de ce corps sécuritaire. «Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité et de la protection de la santé publique et du consommateur, la brigade territoriale de la GN de Semmar a procédé à la saisie de compléments alimentaires et de produits pharmaceutiques d'origine et de composition inconnues», précise le communiqué. Suite à «des informations faisant état de la mise en vente par des commerçants de produits pharmaceutiques et de compléments alimentaires d'origine et de composition inconnues, il a été procédé à la perquisition des locaux commerciaux en question, en collaboration avec les agents de la protection du consommateur et de la répression des fraudes relevant de l'Inspection du commerce de la circonscription de Bir Mourad Raïs», ajoute la même source.

«Après le contrôle des locaux, il s'est avéré que ces commerçants ignoraient l'origine des produits mis en vente, qui étaient destinés à la consommation humaine et portaient des étiquettes de marques commerciales mondiales de compléments alimentaires et de produits parapharmaceutiques d'origine étrangère et locale, sans factures», selon la même source, soulignant que «ces produits étaient commercialisés avec des étiquettes portant la mention de produit d'origine pour tromper les consommateurs et les inciter à acheter». Suite à quoi, «tous les produits ont été saisis, avec une valeur totale estimée à plus d'un milliard de centimes, pour les soumettre à l'expertise de l'Institut national de criminalistique et de criminologie et du service central de lutte contre le crime organisé, spécialisés en sécurité alimentaire, en vue de poursuivre l'enquête». «L'expertise scientifique a révélé que ces produits contenaient des substances d'origine inconnue et potentiellement dangereuses pour la santé des consommateurs», conclut le communiqué.

Enseignants des trois cycles

Le Conseil des ministres approuve l'abaissement de l'âge de la retraite

Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a approuvé un abaissement de 03 ans de l'âge de la retraite pour les enseignants du secteur de l'éducation nationale, conformément à l'engagement du président de la République envers cette catégorie et en reconnaissance de leurs efforts. Concernant le projet de loi relatif à la retraite (abaissement de l'âge de la retraite pour les enseignants du secteur de l'éducation), le Conseil des ministres a approuvé «un abaissement de 03 ans de l'âge de la retraite pour les enseignants du secteur de l'éducation, conformément à l'engagement du président de la République envers les enseignants des trois cycles (primaire, moyen et secondaire) et en reconnaissance de leurs efforts dans la préparation et la formation des générations de demain», lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Accidents de la route

12 morts et 190 blessés en 24 h

Douze personnes sont décédées et 190 autres ont été blessées dans 162 accidents de la route survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué dimanche un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans la wilaya de Tamanrasset avec trois décès et deux blessés, suite au renversement d'un véhicule sur une route non classée menant à Bordj Badji Mokhtar, commune et daïra d'Abalessa, ainsi qu'à El Bayadh, avec deux décès et un blessé, suite au renversement d'un véhicule sur la RN N 06, commune d'El Khaïther, daïra de Bouguetab», précise la même source. Par ailleurs, «les unités de la Protection civile de la wilaya de Boumerdes ont prodigué des soins de première urgence à deux personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage de leur domicile», ajoute la même source, déplorant toutefois le décès d'une femme intoxiquée par ce gaz, à la cité «Barral Salah», commune et daïra de Souk Ahras». A noter également l'intervention des éléments de la Protection civile de la wilaya d'Ouargla pour «l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans une habitation, sise cité Cheikh Bouamama, commune et daïra de Hassi-Messaoud, ayant causé des gênes respiratoires à une personne». En outre, «les équipes de la Protection civile de la wilaya de Tiaret sont intervenues suite à une explosion de gaz de ville, suivie d'un incendie, lors des travaux de maintenance sur une conduite principale à la cité Ben Badis, commune et daïra de Tiaret, ayant causé des gênes respiratoires à une femme».

Sûreté de daïra d'Amoucha (Sétif)

04 arnaqueurs sur les réseaux sociaux arrêtés

Les éléments de la sûreté de daïra d'Amoucha, relevant de la sûreté de wilaya de Sétif, ont arrêté 4 individus soupçonnés d'arnaque sur les réseaux sociaux, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps constitué. L'action policière, diligentée à la suite d'une plainte déposée par une victime d'escroquerie par l'administrateur d'une page sur un réseau social, a permis aux enquêteurs qui se sont basés sur les données fournies par la victime pour parvenir à identifier le suspect, sa position et les numéros de téléphone utilisés et ce, grâce à l'utilisation de moyens techniques modernes, a-t-on indiqué de même source. Munis d'un mandat du parquet compétent, les policiers se sont rendus dans l'une des wilayas du centre du pays où ils ont arrêté quatre (4) personnes qui exploitaient Facebook pour créer des pages publiant des annonces fictives de vente d'appareils électroménagers à crédit et l'octroi de prêts financiers. Les premières tranches du paiement étaient versées par des clients via des comptes e-mail ouverts au nom d'individus de différentes identités qui coupaient ensuite tout contact avec leurs victimes qui ne verront jamais les biens commandés, a souligné la même source. Dans le cadre de l'enquête, et après autorisation du parquet, un appel a été lancé au public via les médias, accompagné d'une photographie des suspects, dans le but de retrouver d'autres victimes potentielles de l'escroquerie. Les quatre suspects interpellés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El Kebira, a-t-on conclu.

Félin rare en voie d'extinction

Le guépard saharien «Amayas» repéré dans l'Ahaggar



Le guépard saharien connu sous le nom d'"Amayas", un félin rare et en voie d'extinction, a été repéré dans le parc culturel de l'Ahaggar à Tamanrasset, a annoncé samedi le ministère de la Culture et des Arts, dans un communiqué. Le guépard "Amayas" a été aperçu au nord du Parc culturel national de l'Ahaggar, grâce à une vidéo amateur, montrant cet animal rare et menacé d'extinction dans le massif montagneux entre "Amguid" et "Tefedest", selon la même source. Cet enregistrement est une "confirmation supplémentaire" que le guépard "Amayas" habite toujours la région de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, précise-t-on. Pour rappel, la dernière documentation scientifique du guépard au sein du Parc culturel de l'Ahaggar remonte à avril 2020, lorsqu'il a été repéré dans la région de l'Atakor, au cœur du Sahara, dans le cadre d'un programme scientifique international en coopération avec différents organismes nationaux et internationaux spécialisés. A cet effet, le ministère réaffirme les "efforts inlassables" déployés par ses services, notamment l'Office national des parcs culturels et le Projet des parcs culturels algériens, intégré dans la stratégie nationale et régionale de protection de la biodiversité, pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de protection de cet espèce en voie de disparition. Mettant l'accent sur la "grande importance" de la contribution des citoyens lors de leurs déplacements dans le territoire des parcs culturels, notamment le parc de l'Ahaggar et ses zones à haute valeur environnementale, à l'instar de Tefedest, dans la protection des espèces animales rares notamment le guépard "Amayas", animal emblématique de la faune saharienne menacée d'extinction, dont la préservation est une "préoccupation majeure".

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BIR EL DJIR
COMMUNE DE BIR EL DJIR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
NIF4120020003101913101

La Commune de BIR EL DJIR – Daira de BIR EL DJIR wilaya d'ORAN lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vu de :

AMENAGEMENT URBAIN 105 LOGTS BELGAID BIR EL DJIR

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges au près du bureau des marchés de la commune de Bir El Djir contre un paiement de 10 000 Dinars.

Condition d'éligibilité :

- ❖ Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité. **Activité principale en travaux public, catégorie quatre (04) ou plus.**
- ❖ Ayant réalisé un (01) projet similaire tout travaux de route (nouvelle création , aménagement , dédoublement , modernisation ,réhabilitation , remise à niveau) justifié par des attestations de bonne exécutions délivrées par des maîtres de l'ouvrage publics).
- ❖ Ayant réalisé un Chiffre d'affaires pour les trois dernières années **10 000 000.00 DA** (la somation).

NB : l'attestation de bonne exécution délivrée par maitre d'ouvrage public doit être détaillé ou annexée par un Devis Quantitatif et Estimatif.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres comme suite :

1- Dossier de candidature

- 1- Déclaration de candidature ; remplie datée et signée :
Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :
* n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés Publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret
* n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
* est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
* est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché
* a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
* détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie
- 2- une déclaration de probité ; remplie datée et signée :
- 3- les statuts pour les sociétés ;
- 4- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

A/ Capacités professionnelles :

Certificat de qualification et de classification en cours de validité catégorie 04et plus ayant comme activité principale travaux publics ou bâtiment principal

B/ Capacités financières:

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) derniers années, approuvés par les services des Impôts et les références bancaires.

C/Capacités techniques:

Moyens humains

- * Liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés et diplômes et leur déclaration CNAS par attestation d'affiliation.
- * **Moyens matériels** : la liste des matériels et engins à utiliser pour les travaux justifiés par la copie de cartes grises avec assurances en cours de validité pour le matériel roulant, et par des factures d'achat

*Référence professionnelles : attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics.

- 1- Copie de registre de commerce électronique
- 2- Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité
- 3- Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de inscrit au fichier national des fraudeurs
- 4- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés.
- 5- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »
- 2- **L'offre technique comprendra :**
 1. Une déclaration à souscrire remplie datée et signée
 2. Planning + délais
 3. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un **mémoire technique justificatif** et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 4. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté ».
 5. Reçus de paiement du cahier des charges
3. **L'offre financière comprendra :**
 1. la lettre de soumission remplis daté et signé ;
 2. le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signé ;
 3. le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis daté et signé ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet des offres ainsi que la mention (dossier de candidature), (offre technique) et (offre financière) selon le cas , ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » et doivent être déposée au niveau du siège de l'APC de Bir El Djir, portant l'expression suivante :

A Monsieur le Président APC de, BIR EL DJIR
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
Deuxième Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
PROJET :
AMENAGEMENT URBAIN 105 LOGTS BELGAID BIR EL DJIR

La date limite de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse national ou le BOMOP.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres.

Les plis seront déposés le jour de l'ouverture à 12.00h au plus tard, l'ouverture des plis se tiendra à 13 h00 au SIEGE DE LA COMMUNE DE BIR EL DJIR Les soumissionnaires sont cordialement invités d'y assister ou se faire représenter.

LE PRESIDENT DE L APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531006267 22.04.2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمارات والمدينة

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية والتسيير العقاري ولاية مستغانم
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF N°: 099 327010248039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 67 /2025

Deuxième Avis après infructuosité

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la Réalisation en TCE y compris VRD 140/2000 LPL – 2EME TR 2024 A SAYADA Wilaya de Mostaganem

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes :

- 1- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie quatre (04) et plus en :
 - a) Activité principale bâtiment.
 - b) Ou activité principale bâtiment et activité secondaire travaux publique et/ou hydraulique
- 2- Avoir réalisé deux (02) projets de la catégorie « B » ou plus, justifier par des attestations de bonne exécutions
- 3- Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années -2021-2022-2023 supérieur ou égale à 60.000.000.00 DA.

et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de 3 000,00 DA représentant et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de 3 000,00 DA représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem sise Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° /2025»

la Réalisation en TCE y compris VRD 140/2000 LPL – 2EME TR 2024 A SAYADA Wilaya de Mostaganem

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint). renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années -2021-2022 -2023 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du (ou des) signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les préuves juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivrée au niveau de lieu d'activité, du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériels non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou huissier de justice ou commissaire prisur daté d'au moins une année le jour de l'ouverture).
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes :

- Déclaration à souscrire (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée.
 - Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
 - L'instruction au soumissionnaire dument renseignée paraphée et signée.
 - Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.
 - Planning d'exécution des travaux avec un délai de 14 mois incluant toutes les phases des travaux.
 - Mémoire technique justificatif jointe en annexe (page -13-14).
- L'enveloppe contenant l'offre financière comprend les pièces suivantes :
- La lettre de soumission (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé cacheté et daté.
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé cacheté et daté.
 - Le délai de préparation des offres est fixé à 10 Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel.
 - Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sise Ave Khemisti Mohamed
 - Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixés au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 12 H 00.
 - La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 13 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance d'ouverture des plis seront prorogées jusqu'au 1^{er} jour ouvrable.
 - Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis
 - Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531006282 22.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTERE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE

WILLAYA DE SAIDA
N : 67.....DG/OPGI/2025

MISE EN DEMEURE N :01

A L'ENTREPRISE :khalfaoui khelifa

- Conformément aux disposition du Décret présidentiel N ° 15/247 DU 16/09/2015 . portant réglementation des marchés publics .
 - conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 28/03/2011 . fixant les mentions a porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.
 - confrmément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux .
 - vu la mise en demeure en date du25/11/2024.
- Cette Mise en Demeure est infligée à l'entreprise désignée sous dessous :

Service contractant : Office de promotion et de Gestion Immobilière de saida.

Adresse : Cité khater abdelkader –amrous – saida

Partenaire cocontractant : Entreprise khalfaoui khelifa

ADRESS : cite lardjene lotissement travia ilot 46 n 26 saida .

Marché de travaux de REALISATION N°73/2024 approuvé en date du 01/10/2024 entre
Office de promotion et de Gestion Immobilière de Saida et entreprise khalfaoui khelifa
Travaux des VRD des 100/300 logements sociaux locatifs à commune de rebahia WILAYA DE SAIDA.

Objet du mise en Demeure :

- Chantier à l'arrèt
- non respect des clauses contractuelles notamment le dépassement des délais
- non respect les recommandations émises par le chef de projet et du bureau d'études.
- Absence de démarrage du processus de levée des réserves.
- Non respect de l'exécution de l'objet des mises en demeure.
- Absence des ressources humaines et matérielles .

Termes Accordées (délai d'exécution de l'objet de la mise demeure) :

- Reprendre les travaux de réalisation du projet dans un délai qui ne dépasse pas les 08 jours .
- Renforcer le chantier en moyens humains, matériels et approvisionnement.
- Mettre les moyens nécessaires à l'effet de rattraper les délais contractuels

Sanctions prévues en cas de refus d'exécution :

Dans le cas de votre manquement aux termes accordés ,des sanctions seront prises à l'encontre de votre entreprise et notamment :

- 1-Application de la pénalité de retards conformément aux clauses du marché .
- 2-Résiliation au tords du marché (Unilatérale).
- 3-pour suite judiciaire pour réparation des préjudices constatés pour non respect des clauses contractuelles

Le Directeur General de l'OPGI

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531006265 22.04.2025

Métiers à risque dans le tissu urbain

Absence de contrôle et de suivi

Par Youcef Chaïbi

Les collectivités publiques su bissent régulièrement le phé nomène des occupations illé gales et irrégulières de leurs domai nes publics, que ce soit dans les ci tés, les immeubles, les voiries, les lieux de détente et autres. Par des personnes qui ne s'encombrent pas des questions d'autorisation d'occu pation du domaine, des armes juri diques pourtant existent mais sont finalement bien plus souvent incitati ves que contraignantes. Certains élus et responsables ne cessent malheureusement pas de démontrer leur impuissance, leur ignorance pour ne pas dire leur connivence. Il ne s'agit pas de les rendre comme seuls responsables du phénomène. Le domaine public ne peut être léga lement occupé sauf à ce que l'occu pant bénéficie d'une autorisation avec des clauses. Ne respectant aucune des clauses des autorisations offi cielles délivrées par les autorités lo cales, plusieurs établissements

classés, tôliers, menuiserie, ébénis te, soudeur...) peuvent présenter lors de leur exploitation des risques de pollution, des nuisances ou des dés agréments, soit pour le voisinage, la santé, la sécurité, et la protection de l'environnement squattent de plus en plus les trottoirs et même la chaussée. Ces derniers sont prati quement inutilisables par les pié tons. Depuis des années l'occupa tion des trottoirs par ces établisse ments, demeure le point noir qui en tache l'esthétique de la ville, paysa ge déjà défiguré. Ce fait qui s'appa rente à un véritable phénomène de société, a atteint des proportions alar mantes. Il résiste à toutes les tentati ves des pouvoirs publics d'y mettre un terme. Ce phénomène et fléau est devenu si présent qu'un grand nom bre de personnes n'y fait même plus attention. Le simple fait d'en parler pourrait sembler étrange selon l'audience. Le hic, c'est que beau coup de ceux qui sont censés con trôler (commission chargée du suivi et contrôle des établissements clas

sés), avec pour mission d'assurer la protection des populations et de l'en vironnement à l'encontre des risques accidentels, chroniques et sanitaires que l'activité industrielle peut géné rer. Outre ces établissements clas sés, le phénomène de l'occupation de l'espace public ne cesse de ga gner en ampleur à Oran, les trottoirs, terrains publics et chaussées sont envahies par le biais de diverses techniques : étalages anarchiques, barrières, bacs à fleurs, grosses pier res, présentoirs de nourriture, pou belles...) Un tel phénomène devrait depuis longtemps interpellier des actions bien étudiées pour y remé dier tellement il entraîne avec lui des atteintes à la qualité de vie et à négli ger le principe d'égalité dans l'exer cice des activités économiques et industrielles. Les établissements classés dégagent donc des déchets et présentent des risques de pollu tion, de nuisances ou des désagrè ments pour la santé, la sécurité et la salubrité publiques, le voisinage et la protection de l'environnement.

Centre régional d'information «Chahid Boubarnas Mohamed» Lancement des Journées d'information sur le service national

Les journées d'information sur le service national ont été lan cées, dimanche au Centre ré gional d'information «Chahid Bou barnas Mohamed» d'Oran, relevant de la 2e Région militaire, à l'occa sion du 57e anniversaire de sa créa tion. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation de deux jours a été présidée par le général Belaïdi Kamel, chef du bureau des opérations de l'Etat-major de la 2e Région Militai re, au nom du général commandant cette région, en présence de cadres et officiers de l'Armée nationale popu laire (ANP), des représentants des médias et des étudiants universitai res. Dans son allocution, le général Belaïdi Kamel a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan

de communication de l'Armée natio nale populaire pour l'année 2024-2025 et de sa politique d'ouverture sur la société civile. Elle vise à se rappro cher des citoyens, à renforcer la com munication de proximité et à informer le public sur les différentes étapes de l'histoire du service national, depuis sa création le 16 avril 1968. Il a égale ment souligné que ces journées d'in formation rendent hommage aux nombreuses réalisations du service national, qui a été une véritable école de patriotisme ayant contribué à for ger la personnalité du jeune algérien. Grâce à l'engagement des appelés, de nombreux projets, aujourd'hui con sidérés comme des acquis majeurs du pays, ont été concrétisés, renfor çant ainsi les liens entre le peuple et

son armée. Pour sa part, le colonel Meddoud Rachid, commandant du Centre du service national «Chahid Bi dari Mohamed Ali» d'Oran, est revenu sur les différentes phases de l'évolu tion du service national. Il a rappelé que «grâce aux appelés du service national, l'Algérie a franchi un cap im portant vers le progrès et le dévelop pement», citant des réalisations em blématiques comme les villages so cialistes, la route de l'unité africaine, le barrage vert et le réseau ferroviai re, sans oublier les missions de dé fense accomplies au sein des uni tés de l'ANP sur l'ensemble du terri toire national. A cette occasion, un film documentaire a été projeté et une exposition dédiée au service natio nal a été organisée.

Olympiades des Métiers 2025

Lancement des éliminatoires dans les wilayas de l'Ouest

Les éliminatoires de wilaya des Olympiades des métiers 2025, organisées sous la supervi sion du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ont été lancées, dimanche dans plu sieurs wilayas de l'Ouest du pays. A Oran, la compétition s'est ouverte au Palais des sports "Hammou Boutle lis", en présence du Secrétaire gé néral de la wilaya, Fodil Laïdani, réu nissant 261 stagiaires et apprentis issus des établissements de forma tion de la wilaya, dans 36 spécialités telles que l'informatique, la mainte nance industrielle, l'hôtellerie, la res tauration, la chimie industrielle, le sty lisme et la cuisine. A Tlemcen, 266 sta giaires de divers établissements par ticipent à l'événement qui se déroule à la salle omnisports "Kara Zaitri" et dans cinq centres de formation, avec 33 spécialités au programme, notam ment le stylisme, la sécurité des ré seaux informatiques, la joaillerie tra ditionnelle, la menuiserie, la vitrerie et la pâtisserie traditionnelle. A Tisse

milt, 47 participants de 11 établisse ments prennent part à cette phase lo cale de la compétition nationale, vi sant à promouvoir l'innovation et l'es prit d'initiative chez les jeunes stagiai res à travers une variété de discipli nes. A Saïda, 56 stagiaires s'affront ent dans plusieurs domaines come me l'électricité du bâtiment, la coiffu re, la maintenance des équipements de réfrigération et de climatisation, la soudure, la menuiserie en aluminium, la plomberie sanitaire et la mécani que automobile. Dans la wilaya de Mascara, les compétitions ont débuté à la salle omnisports du complexe sportif "Chahid Djebbar Mohamed", avec la participation de 55 stagiaires dans 20 spécialités, en présence du wali Fouad Aïssi, selon le directeur de la formation professionnelle, Ab delkader Thabeti. A El Bayadh, 85 concurrents issus de 12 établisse ments se disputent la qualification dans 19 spécialités au niveau de la salle sportive spécialisée "Salam" de la nouvelle ville de la capitale de wi

laya. A Tiaret, le coup d'envoi a été donné à la Maison de la culture et des arts "Ali Mâachi" par les autorités lo cales. Quelque 128 candidats de 24 établissements présenteront leurs compétences dans 11 filières regroupant 24 spécialités, comme l'électro nique industrielle, l'automatisme, la régulation, le traitement des eaux et les systèmes numériques. A Reliza ne, les épreuves ont débuté à la Mai son de la culture " M'hamed Is siakhem " avec la participation de 59 stagiaires de 19 établissements répar tis sur 15 spécialités, encadrés par près de 60 formateurs. Pour rappel, cette com pétition se déroule en trois phases : une sélection des meilleurs stagiaires à l'échelle de chaque wilaya, pendant qua tre jours, suivie d'une phase régionale en septembre, avant la finale nationale pré vue à Oran, du 3 au 8 novembre prochain. Les lauréats représenteront l'Algérie aux Olympiades continentales prévues en Zambie, ainsi qu'aux Olympiades mondiales qui se tiendront à Shan ghai (Chine).

Démantèlement d'un réseau criminel opérant depuis le Maroc

La police d'Oran saisit près de 09 kg de cocaïne



Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau criminel transfrontalier organisé, opé rant depuis le Maroc, et ont saisi près de 9 kilo grammes de cocaïne, a indiqué la Sûreté de wilaya. La division régionale de lutte contre le crime organisé de l'Ouest à Oran a réussi à interpellé six individus impliqués dans ce réseau spécialisé dans le trafic de drogues, notamment de drogues durs, permettant la saisie de 8,693 kg de cocaïne et près d'un kilogramme de kif traité, selon la même source. Cette action s'ins crit dans le cadre des enquêtes approfondies menées à la suite de la saisie, en début d'année, de plus de 130 kg de cocaïne. Les enquêteurs ont pu identifier et inter peller les membres de ce réseau transfrontalier, a pré cisé la même source. Sous la supervision du parquet compétent, la première phase de l'opération a conduit à la saisie de cinq véhicules, d'un montant de 11,3 millions de dinars et de 1.265 euros provenant des activités criminelles. Deux autres suspects liés à ce réseau dangereux ont été arrêtés, lors de la poursuite de l'enquête, portant ainsi à huit le nombre total des personnes arrêtées. Un montant supplémentaire de 150.000 dinars a été saisi, portant le total à 11,45 mil lions de dinars, ainsi qu'un sixième véhicule.

Ministère turque des Affaires étrangères

Inauguration du siège du Consulat général à Oran

Le ministre des Affaires étrangères de la Répu blique de Turquie, M. Hakan Fidan, a procédé, dimanche, à l'inauguration officielle du siège du Consulat général de Turquie à Oran. La cérémo nie d'inauguration s'est déroulée en présence du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangè res, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, ainsi que du wali d'Oran, Samir Chibani. Dans son allocution, le ministre turc a souligné que l'ouverture du Consulat général de la République de Turquie à Oran "consoli dera les relations entre les deux pays amis et frères". Il a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la "diplomatie économique, reflétant la volonté de la Turquie de renforcer ses relations économiques dans cette région stratégique".

Incendie à Madagh 120 hommes du feu sur le terrain

Pas moins de 120 hommes du feu, relevant de la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, ont été mobilisés en extrême urgence ce week-end. L'alerte a été donnée suite à un incen die qui s'est déclaré au milieu des broussailles, dans la forêt de Madagh, commune d'Ain El Karma, daïra de Boutlélis. L'opération d'extinction du feu a com mencé à 21 heures après l'alerte lancée par des ci toyens. D'importants moyens roulant dont 15 camions d'incendie et ravitailleurs, ont été dirigés vers la forêt de Madagh. Après une bataille avec les flammes, les hommes du feu ont réussi à circonscrire l'incendie et éteindre le feu évitant ainsi la propagation des flam mes vers d'autres lieux. On apprend aussi que l'opé ration en question a été opérée sous le regard de plusieurs gradés de la direction de la protection civile de la wilaya, dont le Directeur.

A.Kader

Brèves de Tiaret

Par L. Bouhala

02 jeunes personnes victimes du monoxyde de carbone à Sougueur

Les éléments de l'unité secondaire de protection civile de la daïra de Sougueur sont intervenus, avant-hier, à 9h50, pour prodiguer les premiers soins à deux victimes âgées de 29 et 33 ans, après avoir été exposées au début à l'asphyxie par le gaz monoxyde de carbone et les transporter en urgence à l'hôpital de la ville de Sougueur. Les corps de deux victimes décédées, âgées de (28 et 37 ans), issus d'une même famille à la suite de leur inhalation de gaz monoxyde de carbone (CO) émis par un chauffage, dans le quartier «Taksimiyat Al-Ray», dans la ville de Sougueur. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité concernés. Le wali de la wilaya s'est déplacé sur les lieux pour présenter ses condoléances aux familles des victimes avant de se rendre à l'hôpital pour s'enquérir de l'état de santé des autres victimes sauvées par le personnel médical des UMC.

Une collision entre deux voitures fait 10 blessés à Sébaine

Le poste avancé de la protection civile de la daïra de Dahmouni, appuyé par l'unité principale, est intervenu avant-hier dimanche à 9h57, suite à un accident de la circulation survenu sur la route nationale n°14, dans la zone de Douar Nouaouria, commune de Sebaine, dans la daïra limitrophe de Mahdia. L'accident a eu lieu suite à une collision entre deux voitures, dont un taxi collectif, faisant 10 blessés parmi les personnes âgées de 2 à 70 ans. Les premiers soins ont été prodigués aux blessés sur place, puis ils ont été transférés à l'hôpital Youssef Demardji de Tiaret. Les services de la Protection Civile renouvellent leur appel aux usagers de la route à faire preuve de prudence et à respecter les règles de circulation pour réduire les accidents de la route revus à la hausse depuis le mois de Ramadhan.

Brèves de Saïda

Par O. OGBAN

Encore un suicide par pendaison à Aïn El Hadjar

Encore une fois, la wilaya de Saida vient d'enregistrer Samedi dernier un suicide par pendaison. En effet, un jeune homme répondant aux initiales B. B, âgé de 34 ans, s'est donné la mort par pendaison à l'aide d'une corde à l'intérieur du domicile parental situé dans la Cité "Saidi Benyamina" de la daïra de Ain-El-Hadjar. Encore un acte que personne parmi le voisinage n'a pu expliquer. Pour les besoins de l'enquête, une information judiciaire a été ouverte pour établir avec exactitude les causes de ce décès qui a mis en émoi la population de la commune en question. Pour rappel, la journée du 10 septembre a été instaurée depuis 2003, journée nationale de prévention du suicide, une journée de sensibilisation dans le but de comprendre cet acte fatal qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Des voleurs de câbles électriques arrêtés

Les éléments de la 1ère Sûreté Urbaine ont, dans leur lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, mis hors d'état de nuire un groupe de 05 individus âgés entre 17 et 19 ans pour vol de câbles en cuivre. Entendus, les mis en cause ont été présentés au parquet pour répondre aux griefs qui leur sont reprochés qui sont la constitution d'association de malfaiteurs et dégradation des biens d'autrui et vol.

Formation professionnelle à Sidi Bel Abbès

Olympiades des métiers: Catalyseur des nouveaux talents

Par Mohamed Nouar

Le coup d'envoi de la première phase des Olympiades des Métiers, orchestré avec solennité par le premier responsable de l'exécutif Hadji Kamel ce dimanche en la maison de la culture Kateb Yacine sous le slogan "Olympiade des métiers, un défi de créativité et de compétences", marque un jalon significatif dans le paysage de la formation professionnelle algérienne. En présence du P/APW, des autorités locales et d'un parterre de jeunes apprenants, cet événement transcende la simple compétition pour s'ériger en une plateforme stratégique de valorisation des compétences et de projection vers l'avenir économique et industriel du pays. Intervenant dans le contexte, le responsable de l'exécutif, Hadji Kamel n'a pas manqué de saluer la diversité des compétences que possède la région belabesienne et confirme l'importance de la formation professionnelle dans la préparation d'une élite capable de relever le défi du marché du travail et l'entrepreneuriat et de contribuer au développement de l'économie, conformément à la politique menée par les plus hautes autorités du pays. A cet effet durant cinq jours, du 20 au 24 avril, pas moins de 104 jeunes talents issus de 25 spécialités de la formation professionnelle et des rangs des stagiaires sectoriels embrassant des domaines aussi cru-

ciaux que l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics et les services, se mesureront dans une émulation constructive. L'initiative, loin de se limiter à une joute ponctuelle, ambitionne de revitaliser l'attractivité de la formation professionnelle, un levier essentiel pour le développement socio-économique. Elle vise à établir des passerelles dynamiques entre la jeunesse algérienne, porteuse d'un potentiel immense, et les entreprises du monde économique et industriel, ouvrant ainsi des perspectives concrètes de recrutement. La structuration de cet événement national en trois étapes distinctes témoigne d'une vision stratégique à long terme. La phase inaugurale au niveau des wilayas, suivie de la compétition régionale prévue en septembre à Tlemcen, culminera avec la phase finale à Oran le 3 novembre. Cette progression méthodique assure une évaluation rigoureuse des compétences et une sélection affinée des meilleurs talents. La récompense ultime pour les lauréats nationaux, une première historique, réside dans leur participation aux Olympiades d'Afrique en Zambie et aux Olympiades mondiales à Shanghai, en Chine. Cette perspective internationale insufflé une ambition nouvelle et un standard d'excellence pour la formation professionnelle algérienne. L'accent mis sur l'intégration des jeunes porteurs d'idées et de projets dans des disciplines d'avenir

telles que la robotique, l'intelligence artificielle et les startups, révèle une compréhension aiguë des enjeux de demain. En encourageant ces domaines novateurs, les Olympiades des Métiers se positionnent comme un catalyseur de l'innovation et de l'adaptation aux mutations du marché du travail. L'intégration de ces jeunes talents dans l'environnement économique est une démarche essentielle pour propulser l'Algérie vers une économie de la connaissance. L'impact positif anticipé de cette compétition sur l'écosystème de la formation en Algérie, tel que souligné par le directeur de wilaya de la formation professionnelle, est d'une importance capitale. En favorisant une saine émulation entre les établissements et en valorisant les jeunes talents, les Olympiades contribuent à redorer l'image de la formation professionnelle.

Cette initiative stratégique vise à la rendre plus attractive aux yeux des jeunes et à renforcer sa contribution intrinsèque à l'économie nationale. En définitive, les Olympiades des Métiers ne se limitent pas à un simple concours. Elles incarnent une vision ambitieuse pour l'avenir de la formation professionnelle en Algérie. En mettant en lumière les compétences, en stimulant la compétition et en ouvrant des perspectives internationales, cet événement d'envergure nationale est un investissement crucial dans le capital humain du pays.

Sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès

Saisie de près de 7.000 comprimés hallucinogènes

Par Mohamed Nouar

Dans le cadre de leurs efforts incessants pour éradiquer la criminalité sous toutes ses formes, et en particulier le fléau du trafic de substances psychotropes, les unités opérationnelles de la sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès ont réalisé un coup de filet significatif cette semaine. Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire d'Ibn Badis ont mené une opération fructueuse qui a permis l'arrestation de deux individus, âgés d'une vingtaine et d'une trentaine d'années. Ces derniers étaient impliqués dans la possession, le stockage illégal et la vente de psychotropes. L'enquête, déclenchée suite à des informations, a révélé l'existence d'un individu détenant une quantité substantielle de substances illicites, qu'il s'appropriait à transporter et à faire écouler sur le marché local. Forts de ces renseignements,



les services de sécurité ont mis en place un dispositif de surveillance discret et efficace. Cette stratégie a abouti à l'interception du suspect et à la découverte, en sa possession, d'un sac contenant près de 7.000 comprimés hallucinogènes de type Prégabaline 300 mg. L'exploitation de cette première arrestation a permis aux enquêteurs de remonter jusqu'à un complice, qui a également été appréhendé. À l'issue de l'enquête approfondie, les

deux individus impliqués dans ce réseau de trafic de psychotropes ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent qui les a placés sous mandat de dépôt en attendant de comparaître devant le tribunal pour répondre des chefs d'inculpation. Cette opération met en lumière l'engagement continu des forces de l'ordre de la wilaya de Sidi Bel Abbès dans la lutte contre le trafic de drogue et la protection de la santé publique.

Mazagran (Mostaganem)

Lancement des travaux d'aménagement de la façade maritime des Sablettes

Les travaux d'aménagement de la façade maritime des Sablettes, dans la commune de Mazagran (wilaya de Mostaganem), ont été lancés en prévision de la prochaine saison estivale, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya. Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a donné, samedi, le coup d'envoi de ce projet, qui vise à valoriser le

littoral, promouvoir le tourisme local et améliorer l'attractivité du site balnéaire des «Sablettes», avec une enveloppe financière globale estimée à 180 millions de dinars. Le wali a ordonné l'accélération du rythme des travaux, prévus pour durer trois mois, en insistant sur la nécessité de mettre en place un système de rotation continue pour achever le chantier

dans les meilleurs délais, avant le début de la saison estivale, précise la même source. Par ailleurs, la circulation a été temporairement suspendue dans cette zone et des horaires spécifiques ont été définis pour l'approvisionnement des commerces longeant la plage, afin de permettre à l'entreprise réalisatrice d'opérer dans de bonnes conditions.

Dans le but de dynamiser le tourisme local et la mobilité urbaine à Béjaïa

Le projet de réalisation de plusieurs téléphériques relancé

Par Hocine Smaali

La wilaya de Béjaïa relance son ambitieux projet de réalisation de plusieurs lignes de téléphériques, avec pour double objectif de dynamiser le tourisme local et d'améliorer la mobilité urbaine. Suspendus depuis plusieurs années en raison de la crise financière induite par la chute des prix du pétrole en 2014, les projets de tramway et de téléphériques retrouvent aujourd'hui un nouveau souffle, à la faveur de la levée du gel sur les investissements publics. Le projet prévoit de relier plusieurs sites touristiques majeurs, tels que le mont Gouraya, le Pic des Singes et la promenade de la Brise de Mer. Une visite technique a récemment été organisée, en présence des autorités locales et de représentants de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA). « Avec la levée du gel financier, les études

reprennent dans une approche intersectorielle. Ce téléphérique, à vocation essentiellement touristique, devrait aussi améliorer la liaison entre les hauteurs et le centre-ville », confie une source proche du dossier au sein de la wilaya. Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus globale, qui comprend également une ligne de tramway ainsi que d'importants aménagements routiers et ferroviaires, destinés à renforcer la mobilité et l'attractivité de Béjaïa; une wilaya en pleine relance économique ces dernières années. Parmi les sites touristiques concernés, le parc national de Gouraya occupe une place de choix. Véritable musée à ciel ouvert, il allie faune sauvage et paysages montagneux. Non loin, le Pic des Singes offre une vue imprenable sur la Méditerranée et abrite des espèces protégées, symboles du patrimoine naturel local. En contrebas, la promenade de

la Brise de Mer avec ses cafés et terrasse, où est admiré le coucher du soleil par les touristes. Le tronçon particulièrement stratégique retenu reliera le centre-ville de Béjaïa au mont Gouraya, facilitant l'accès à ce site très prisé, surtout en période estivale. Surplombant la ville, le mont abrite un ancien fort espagnol, récemment restauré, qui a comme nom Yemma Gouraya, figure féminine mythique considérée comme la sainte protectrice de Béjaïa. En parallèle, une autre ligne de téléphérique est à l'étude. Elle devrait relier la gare routière au pôle urbain de Sidi Boudrahem, récemment rebaptisé au nom de Lalla Fatma N'Soumer, héroïne emblématique de la résistance algérienne face à la colonisation française. Une fois concrétisés, ces projets devraient significativement renforcer l'attractivité touristique de l'ancienne capitale des Hammadides.

Constantine

Hamzaoui souligne l'importance de former les jeunes scouts à l'administration électronique

La nécessité de former les jeunes scouts à l'utilisation de l'E-administration (administration numérique) a été soulignée, samedi à Constantine, par le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui. Intervenant en marge de la clôture du 1er séminaire national sur la numérisation, organisé au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales, M. Hamzaoui a ajouté que cette formation "permettra aux jeunes scouts de maîtriser la gestion des différents aspects de cette organisation nationale qui repose sur l'inculcation de valeurs telles que la solidarité et l'entraide et cela, à travers la numérisation, considérée comme l'une des priorités du commandement général des SMA". Coïncidant avec la célébration de "Youm El Ilm" (Journée du Savoir), ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat et de la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la généralisation de la numérisation, a également indiqué le commandant général des SMA, met-



tant l'accent sur l'importance qu'accorde son mouvement à l'éducation des jeunes et à l'inculcation de l'amour de la patrie. M. Hamzaoui, soulignant que les jeunes constituent le "cœur battant de la nation et de la société", a précisé qu'un avenir radieux du pays est "étroitement lié à une bonne formation adaptée aux exigences du monde d'aujourd'hui, marqué par la prédominance des technologies de l'information et de la communication", d'autant que le

nombre d'adhérents au mouvement scout a atteint "300.000 membres à travers le territoire national, répartis sur 2.000 groupes. L'organisation de cette rencontre nationale de 3 jours avait pour objectif d'évaluer et de développer la plateforme numérique mise en place depuis une année en Algérie en vue de la gestion de cette organisation nationale aux plans administratif, financier et technique, a indiqué, de son côté, le responsable de ce séminaire, Yacine Boudier.

Médéa

Des équipes de contrôle pour lutter contre la spéculation sur la pomme de terre

Des équipes de contrôle de la direction du commerce de la wilaya de Médéa assurent, depuis plusieurs jours, l'opération de déstockage et de commercialisation de la pomme de terre d'arrière-saison supervisée par la société algérienne de régulation des produits agricoles (Sarpa), avec le concours de la direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris, samedi, auprès de la direction du commerce. « Le suivi et le contrôle de la chaîne de distribution de la pomme de terre déstockée rentre dans le cadre de la

régularisation du marché et de la lutte contre la spéculation sur ce produit de base très prisé par le consommateur », a fait savoir le directeur local du commerce, Khaled Amara. « Il vise également, selon ce responsable, à assurer la disponibilité de ce produit de large consommation, protéger le pouvoir d'achat du citoyen, empêcher toute forme de spéculation sur le produit et aussi à contribuer à la stabilité des prix sur le marché ». L'opération de déstockage menée entre la fin mars jusqu'à la mi-avril courant s'est traduite

par la distribution de 884 tonnes de pomme de terre d'arrière-saison, a indiqué Khaled Amara, précisant que le volume de pomme de terre stocké au niveau des chambres froides de la wilaya s'élève à 2762 tonnes. Une quantité de 120 tonnes a été commercialisée durant cette période à travers les différents points de vente directs ouverts dans de nombreuses communes de Médéa, alors qu'il a été procédé à l'acheminement de 734 tonnes vers les marchés de gros de fruits et légumes du pays, a-t-il détaillé.

Aïn Defla

Ensemencement de 100.000 alevins de tilapia rouge

Le secteur de la pêche à Aïn Defla prévoit l'ensemencement de près de 100.000 alevins de Tilapia rouge cette année dans le cadre du développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture. Le Directeur de la pêche et de l'aquaculture, Abdelhakim Lazâar a fait savoir que ses services tablent sur un ensemencement avoisinant les 100.000 alevins de tilapia rouge en 2025 au niveau des bassins agricoles au niveau de la wilaya. Abdelhakim Lazâar a indiqué à l'APS que l'opération a déjà commencé avec l'ensemencement de 30.000 alevins à Djelida. Il a ajouté qu'une dizaine d'agriculteurs ont adhéré à la démarche qui consiste à développer la filière de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, laquelle a connu ces dernières années une « avancée considérable dans la wilaya ». Lazâar a affirmé que l'engouement pour la filière aquacole s'expliquait par le travail de sensibilisation effectué par les services ayant approché une cinquantaine d'agriculteurs disposant de bassins d'irrigation en vue de s'inscrire dans la démarche de développer ce créneau. Quant à la production prévisionnelle attendue par la Direction de la pêche et de l'aquaculture cette année, elle avoisinerait les 25 tonnes de tilapia rouge, a révélé Lazâar, indiquant que la wilaya a produit 22 tonnes de cette espèce de poisson en 2024. La moyenne de la production annuelle de la wilaya pour ce qui de la pêche continentale est estimé à 250 tonnes des différentes espèces de poissons d'eau douce, entre autres les carpes, le sandre et le barbeau, a-t-il ajouté. Par ailleurs, 9 quintaux de tilapia et 16 tonnes des produits de la pêche continentale ont été commercialisés durant le mois de Ramadhan dans la wilaya d'Aïn Defla, a noté le premier responsable du secteur.

Spéculation sur la pomme de terre Des équipes de contrôle sur le terrain à Médéa

Des équipes de contrôle de la direction du commerce de la wilaya de Médéa assurent, depuis plusieurs jours, l'opération de déstockage et de commercialisation de la pomme de terre d'arrière-saison supervisée par la société algérienne de régulation des produits agricoles (Sarpa), avec le concours de la direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris, samedi, auprès de la direction du commerce. « Le suivi et le contrôle de la chaîne de distribution de la pomme de terre déstockée rentre dans le cadre de la régularisation du marché et de la lutte contre la spéculation sur ce produit de base très prisé par le consommateur », a fait savoir le directeur local du commerce, Khaled Amara. « Il vise également, selon ce responsable, à assurer la disponibilité de ce produit de large consommation, protéger le pouvoir d'achat du citoyen, empêcher toute forme de spéculation sur le produit et aussi à contribuer à la stabilité des prix sur le marché ». L'opération de déstockage menée entre la fin mars jusqu'à la mi-avril courant s'est traduite par la distribution de 884 tonnes de pomme de terre d'arrière-saison, a indiqué Khaled Amara, précisant que le volume de pomme de terre stocké au niveau des chambres froides de la wilaya s'élève à 2762 tonnes. Une quantité de 120 tonnes a été commercialisée durant cette période à travers les différents points de vente directs ouverts dans de nombreuses communes de Médéa, alors qu'il a été procédé à l'acheminement de 734 tonnes vers les marchés de gros de fruits et légumes du pays, a-t-il détaillé. L'approvisionnement en pomme de terre d'arrière-saison déstockée a ciblé aussi plusieurs points de vente situés dans les wilayas de Blida, Tizi-Ouzou, Laghouat et Aïn-Defla, où près de 44 tonnes ont été livrées à des commerçants issus de ces régions pour satisfaire ainsi la demande exprimée sur ce produit de base, a-t-il conclu.

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتداء حضوريا في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف غنو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/11/10 تحت رقم 24/716 ، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعى عليه في الرجوع بن مصطفى وهيب المولودة بتاريخ 1950/09/17 بمستغانم لأبيها عبد الرحمان أمها عقيلة بن برون، وتعيين المدعى في الرجوع بن برون زويبر وزوجها المولود بتاريخ 1947/12/29 بمستغانم مقدما عنه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية ، مع الأمر بنشر الحكم الحالي بلوحة إعلانات المحكمة و بالبلدية مقر سكناه للإعلام وتحصيل المدعى المصاريف القضائية. أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية ميلاد المحجور عليها بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه، وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
22.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة وهران
بلدية وهران
المنووية البلدية البدر
مكتب النظافة والصحة العمومية
إعلان عن فتح تحقيق علني

يعلن عن فتح تحقيق علني الخاص باستغلال رخصة قاعة الحفلات الكائنة بوهران، حي البدر لفائدة السيد (ة) لخضر ليلي حفصية و هذا لمدة خمسة عشر يوم (15) ابتداء من نشر هذا الإعلان في الجريدة. كما انه تسجل كل الآراء والرغبات والملاحظات الكتابية والشفوية المدلى بها في سجل المرقم و مؤشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي بمقر المنووية البلدية البدر.

المدير

22.04.2025

مكتب التوثيق للاستاذ: بوشيبة محمد موقتي
بالسانية، حي 338 مسكن cneq ، بلوك L3
رقم 02 بلدية سيدي الشحمي، دائرة السانية ،
ولاية وهران، دليل 0004731
ش ذ م م المسماة : دوار مكنوي
رأسمالها الاجتماعي 6.000.000.00 دج
مقرها الاجتماعي حي ابن سينا رقم 99 شارع
سيدي الشحمي وهران
تعديل القانون الأساسي
المقيدة بالسجل التجاري

رقم: 14 ب 31/00-0114691
بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 2025/04/20 قيد التسجيل، قرر أطراف الشركة مايلي: توسيع موضوعها الاجتماعي وذلك بإضافة النشاط التالي 604105 نقل البضائع على كل المسافات. ونتيجة لهذا التغيير تم تعديل المادة 03 من القانون الأساسي للشركة ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران.

للاعلان / الموقتي

22.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتداء حضوريا. في الشكل: بقبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعى عليها بعد التراجع جلايلي خديجة المولودة بتاريخ 2005/09/04 ببوقيرات مستغانم ، لأبيها الصافي ولأماها بن عمارة سعدي ، مع تعيين أبوها المدعى بعد التراجع جلايلي صادق مقدما عليها لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية بوقيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى بعد التراجع وتحصيل المدعى المصاريف القضائية والمتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها رسمهما القضائيين والمقدر بمبلغ تسعمائة دينار جزائري (900 دج) وكذا مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
22.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة نغماري حفيظة محضرة قضائية
اختصاص مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها بحي البحر (الاسيا) طريق وهران عمارة 50 رقم 21 مستغانم
رقم الهاتف : 0554994047
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني لأعلى عرض بجريدة يومية وطنية
المراد 749، 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الموقع أدناه الأستاذة نغماري حفيظة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم، الكائن مكتبها بالعنوان المذكور أعلاه. بطلب من المؤسسة العمومية الاقتصادية المسماة الشركة المالية للاستثمارات المساهمة والتوظيف صوفينانس SPA SOFINANCE الممثلة من طرف السيد فراحة ميلود بن لخضر بصفته الرئيس المدير العام الكائن مقرها : ب 34 نهج محمد بلقاسمي المدنية الجزائر العاصمة. المختار موطنها : في دائرة اختصاص محكمة التنفيذ مكتبها الكائن بالعنوان المذكور أعلاه. ضد الشركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة ميموزا مديتيراني الممثلة قانونا في شخص مسيرها "حاج أراب وافية". الكائن مقرها : بدوار أولاد حمدان القطعة رقم 02 مجموعة ملكية 264 بلدية عين الدويصي ولاية مستغانم. تنفيذا لاتفاقية القرض المحررة بتاريخ 2017/11/27 تحت رقم 2017/05 مرفقة بنسخة من الملحق التعديلي رقم 01 ورقم 02 لاتفاقية القرض. بناء على أمر بامبار جدول قيد الرهن القانوني على عقار بالصيغة التنفيذية الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم بتاريخ 2024/02/21 رقم الترتيب 24/000025 رقم الفهرس 24/34 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن المحكمة التجارية المتخصصة بتاريخ 2024/02/21 تحت رقم 24/01. نحن بانه سيشرع في البيع بالمزاد العلني للعقار المرحون والمحجوز عليه المملوك للشركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة ميموزا مديتيراني المتمثل في قطعة أرض كائنة ببلدية عين النويصي ولاية مستغانم تقدر مساحتها ما 25 آر مشيد عليها ما يلي : ثلاث (03) مستودعات تخزين للعتاد الفلاحي غرفة للتبريد ، مسكن أرضي يحتوي على : ثلاث (03) غرف قاعة استقبال ، بهو ، مطبخ ، مرحاض ، حمام، تحمل مراجع المسح التالية قسم 02 مجموعة ملكية 264. بتاريخ 2025/05/20 على الساعة الثانية (14 سا) / زوالا بقاعة جلسات البيع العقارية بمقر محكمة مستغانم. وقد حدد السعر الافتتاحي لمن تقدم بأعلى عرض. إضافة إلى الشروط المحددة في قائمة شروط البيع فإن الراسي عليه المزارد يتحمل الإغناء القانونية بما فيها دفع عن طريق شيك حال العقد الجلسة 5/1 من الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة ويدفع المبلغ الباقي في أجل 08 أيام الموالية لرسو المزاد. يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضرة القضائية الأستاذة نغماري حفيظة محضرة قضائية اختصاص مجلس قضاء مستغانم الكائن مكتبها بحي البحر لاسيا طريق وهران عمارة 50 رقم 21 مستغانم، أو في أمانة ضبط محكمة مستغانم.

المحضرة القضائية
22.04.2025

مكتب التوثيق الأستاذ مراد بوتغليقة
25 شارع 20 أوت = وهران

الهاتف : 041.33.26.74 - الفاكس : 041.33.11.69 رمز : 3141
=بيع بالمزاد العلني لحقوقي عقارية مملوكة لقااصر =

طبقا لأحكام المادة 89 من قانون الأسرة و بموجب الترخيص الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة السانية بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم 24/00810 و بموجب دفتر الشروط المعد لهذا الغرض وبطلب من الولاية الشرعية للقااصرة و هي : البيت : العربي دواجي بختة أم الشيخ ابنه علي و صرفاق ربيعة - المولودة بتاريخ الثاني عشر نوفمبر الفين و ثمانية عشر (18/11/2018) بوادي رهيو (غليزان) ، حسب شهادة ميلادها رقم : 02242 ، الساكنة مع والدتها ، الحاملة لجواز السفر رقم : 309672573 الصادر من دائرة وادي رهيو ولاية غليزان بتاريخ 2023/10/31 و ينتهي في 2028/10/30 ، والمعرفة برقمها التعريفي الوطني: 110181506022420008 ، و هي من جنسية جزائرية. سيشرع يوم 29 أفريل 2025 على الساعة الحادية عشرة و النصف بمكتب التوثيق المذكور أعلاه في بيع نصيبه من العقار التالي التعيين : الحقوقي العقارية المشاعة المقدرة ب نسبة 216/07 جزء في الشبان من العقار الكائن ببلدية السانية ولاية وهران ، المكان المسمى تجزئة سي رضوان ، حي ميموني لحسن ، قسم 01 مجموعة ملكية 1168. عبارة عن مسكن فردي مكون من طابق ارضي و طابق اول و سطح سهل البلوغ تقدر نسبة الاشغال ب 95 ٪ - الطابق الأرضي : يتكون من مراب ، قاعة استقبال ، غرفة ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، بهو ، غرفة سخان ، فناء و سلم درج يؤدي إلى الطابق الأول . الطابق الأول : يتكون من خمسة (05) غرف ، حمام ، مرحاض ، بهو فراغ على فناء و سلم درج يؤدي إلى السطح. سطح سهل البلوغ : يحتوي على قصص السلام و غرفة غسيل. تقدر مساحة قطعة الأرض المشيدة عليها العقار بثلاثمائة و سبعة و تسعون متر مربع و سبعة و ستون ديسمتر مربع (397.67 م2) حسب العقد و ترتب مساحة قدرها ثلاثمائة و سبعة و تسعون متر مربع (397 م2) حسب الدفتر العقاري - تحمل القطعة رقم 80. يحدها ما يلي: من الشمال : عقار مبني . من الجنوب : شارع طريق. من الشرق : عقار مبني . من الغرب : شارع طريق. ذلك حسب ما هو مبين بموجب الخبرة المعد من طرف الخبير العقاري بوزيدة منير بتاريخ 2023/01/26. العقار مقيد بالدفتر العقاري تحت رقم 2023/485 المشهر بالمحافظة العقارية بالسانية (وهران) بتاريخ 07 ماي 2023 إيداع رقم 57 خانة رقم 1378. و سيتم هذا البيع طبقا لدفتر الشروط . يمكن الاطلاع على دفتر الشروط بمكتب التوثيق المذكور أعلاه في أيام العمل من الساعة العاشرة إلى منتصف النهار.

للاعلان - الموقتي
21.04.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau.
(Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djel-loul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

Vainqueur en déplacement devant l'IRB Ouargla

La bonne affaire de l'USM El Harrach

L'USM El Harrach, vainqueur en déplacement devant l'IRB Ouargla (2-1), s'est emparée, ce samedi, du fauteuil de leader du groupe Centre Est de la Ligue 2 amateur de football. L'USM El Harrach a profité du faux pas de son ex-co-leader, le MB Rouissat, tenu en échec chez la JSD Jijel (0-0), pour le compte de la 27e journée disputée samedi. A trois journées de la fin de saison, l'USM El Harrach (61 pts) prend une sérieuse option pour décrocher le seul ticket qui donne accès à la Ligue 1 professionnelle la saison prochaine, avec deux longueurs d'avance sur son poursuivant direct le MB Rouissat (59 pts), en attendant la décision de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) concernant

le match en retard opposant les deux formations. De son côté, l'IRB Ouargla, premier relégable avec 28 points, accuse le pas dans la lutte pour le maintien en concédant une nouvelle défaite à domicile et semble se diriger tout droit vers l'Inter Régions en compagnie de l'Olympique Magrane (15e, 19 pts) et l'US Souf (16e, 11 pts). Toujours dans le bas du classement, la JS Bordj Menaïel (10e, 36 pts) a obtenu une précieuse victoire dans sa quête de maintien, en dominant l'Olympique Magrane (4-2), alors que le NRB Teleghma (13e, 32 pts) s'est contenté du match nul (0-0) face au CA Batna (36 pts). Dans les autres rencontres de cette 27e journée, l'IB Khemis El Khechna et l'AS Khroub, se sont imposés à domicile, respec-

tivement, contre l'US Souf (4-1) et l'USM Annaba (2-1), au moment où le MO Constantine est allé battre l'US Chaouia (1-0) à Oum Bouaghi. Dans la poule Centre-Ouest, dont les rencontres se sont disputées vendredi, l'ES Ben Aknoun, auteur d'un match nul en déplacement contre l'US Béchar Djedid (0-0), a accentué son avance en tête du classement, profitant de la défaite de son poursuivant direct le RC Kouba face au RC Arbaâ (0-1). L'Etoile de Ben Aknoun (58 pts), qui possède désormais huit longueurs d'avance sur son dauphin, n'a plus besoin que d'une petite victoire lors de la prochaine journée contre le RC Arbaâ pour valider son retour en Ligue 1 professionnelle, après une première expérience ratée en 2023.

Journalistes sportifs

Meziane appelle à défendre les valeurs et les règles d'éthique professionnelle

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a appelé, de nouveau, les journalistes sportifs à défendre les valeurs d'éthique professionnelle "sans complexe, ni influence", exhortant l'ensemble de la corporation à respecter la déontologie et les règles fondamentales de la profession. Face aux dérives de certains médias et de certains animateurs de chaînes de télévision, le ministre de la Communi-

cation a appelé les journalistes sportifs à respecter les règles professionnelles, en insistant notamment sur "l'esprit du sport, le fairplay et les règles d'éthique et de déontologie". M. Meziane qui intervenait en marge d'une session de formation, organisée, samedi, par la Télévision algérienne sur "le renforcement des compétences des jeunes journalistes en conformité avec les normes de qualité et les exigences éthiques de la

profession", a affirmé, en réponse à une question d'un confrère sur les récents incidents survenus dans des stades, que "la conjoncture actuelle en appelle à un journalisme sportif, professionnel et engagé à défendre les valeurs d'éthique, sans complexe, ni influence". Le ministre a, par ailleurs, adressé un appel à l'ensemble de la corporation l'exhortant à "respecter la déontologie et les règles fondamentales du journalisme".

Triathlon

L'Algérie abrite la Coupe d'Afrique Open en mai à Tipaza

L'Algérie abritera la Coupe d'Afrique Open de Triathlon "Elite" (hommes et dames) au village touristique CET à Tipaza, le 10 mai prochain, avec la participation annoncée de 21 pays dont l'Algérie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de Triathlon (FATri). "L'accueil des délégations est programmé pour les 6, 7 et 8 mai, la familiarisation des athlètes avec le parcours de la compétition, ainsi que la réunion technique de la compétition auront lieu le 9 mai, alors que la compétition se déroulera le samedi 10 mai, avec la participation attendue de 21 pays", a indiqué à l'APS, le directeur du Comité d'organisation, M. Brahim Asloum. Pour ce rendez-vous, le staff technique national a sélectionné quatre athlètes d'élite (hommes), et deux dames qui vont concourir aux côtés des représentants des autres pays annoncés. Un total de 85 athlètes (58 élites hommes et 27 élites dames) sont annoncés pour la compétition, représentant des pays de différents continents. Outre l'Algérie (4 hommes et 2 dames), la compétition marquera la participation de la Libye (2 hommes), Tunisie (5 hommes), de l'Allemagne (5 hommes/5 dames), Australie (01 homme), Autriche (8 hommes/2 dames), Croatie (2 hommes), Belgique (2 hommes), République Tchèque (2 hommes), Estonie (3 homme/2 dames), France (3 hommes), Hongrie (1 homme), Italie (6 hommes/3 dames), Luxembourg (1 homme), Pays-Bas (2 hommes), Pologne (2 hommes), Russie (3 hommes/1 dame), Serbie (1

dame), Suisse (2 hommes/3 dames), Singapour et Turquie (2 hommes). "Pour l'instant, c'est 85 participants qui se sont inscrits pour l'événement, en attendant peut-être d'autres, car la plateforme d'inscription est toujours ouverte et il se pourrait que d'autres pays se mêlent à la fête", a souligné pour sa part, le secrétaire général de la fédération, Karim Tamimount. Selon le comité d'organisation, les préparatifs vont bon train, en collaboration avec ses différents partenaires dont la direction de la jeunesse de Tipasa. Les différentes commissions mettent les bouchées doubles afin d'être fin prêt, le jour «J», et réunir les meilleures conditions pour le bon séjour des hôtes de l'Algérie et réussir l'événement. "A ma connaissance, c'est la première fois qu'il y aura autant de pays présents et d'athlètes participants à une Coupe d'Afrique Open de Triathlon, à travers ses différentes éditions", a fait remarquer le SG, tout en regrettant le nombre inférieur à la normale des pays africains présents. Le comité d'organisation a retenu le site Cet de Tipasa pour l'hébergement des délégations et le déroulement des épreuves de la Coupe d'Afrique de Triathlon, une discipline qui consiste à enchaîner dans l'ordre trois activités sportives: natation sur une distance de 750 mètres, cyclisme sur un parcours de 20km et une course à pied de 5 km. Pour la participation algérienne à ces joutes, la direction technique nationale de la Fédération algérienne de triathlon (FATri) a retenu six athlètes (4 hommes et deux

dames) pour représenter l'Algérie. Il s'agit d'Oussama Berrouane Hellal (champion d'Algérie et dans le Top 15 sur le plan africain), le jeune espoir Mohamed Sami Agab (20 ans) du club de Mont-Riant (Alger), Ouail Aini et Adel Rabir pour les messieurs, et Imene Maldji et Achouak Terki chez les dames, qui bénéficieront d'un stage précompétitif avant la compétition, où les athlètes tenteront de récolter des points à même d'améliorer leur classement de la World Triathlon. Outre cet objectif, les athlètes algériens auront, aussi, une idée sur leurs aptitudes dans une compétition à caractère officiel, après une bonne participation à la dernière Coupe d'Afrique-2024 de Triathlon qui s'est déroulée à Charm-Cheikh (Egypte). Lors de l'édition égyptienne, les athlètes algériens avaient pris des places honorables, pour une compétition qui était inscrite au programme de leur préparation aux Jeux Africains qui se sont déroulés la même année à Accra au Ghana. Il est à rappeler que lors de l'édition de l'année 2022 de la Coupe d'Afrique de Triathlon, tenue en Tunisie, l'Algérie s'était distinguée par de bons résultats, notamment de la jeune Imene Meldji, médaillée de bronze, tout comme ses coéquipiers Oussama Hellal Berrouane, Kahina Mebarki et Yanis Fo qui ont fait bonne figure. Depuis sa création en 2020, la FATri a décelé un potentiel non négligeable chez les pratiquants du Triathlon, ce qui a encouragé ses techniciens à développer davantage cette discipline dans le pays et à aller de l'avant.

Championnat d'Afrique scolaire 2025

Départ de la sélection algérienne pour Accra

La sélection algérienne scolaire masculine de football (U15) s'est envolée samedi soir pour Accra (Ghana) en vue de sa participation à la 3e édition du championnat d'Afrique de football scolaire 2025 qui se tiendra du 23 au 26 avril dans la capitale ghanéenne, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. L'entraîneur national, Mohamed Mahdi Benhadid, a retenu une liste de 20 joueurs pour cette compétition continentale, composée des mêmes éléments ayant remporté le tournoi de l'UNAF en janvier dernier. La délégation algérienne comprend également le jeune arbitre, Mohamed Amine Kessayer, qui officiera lors de cette édition. A noter que c'est la première fois que l'équipe nationale algérienne se qualifie à la phase finale du championnat d'Afrique scolaire, qui en est à sa troisième édition. Huit (8) nations, dans les catégories U15 garçons et filles, se disputeront le sacre final, à l'occasion du tournoi prévu du 23 au 26 avril à Accra (Ghana). Vainqueur de la précédente édition chez les filles, l'Afrique du Sud remettra son titre en jeu, après sa victoire face au Maroc l'an passé en Tanzanie. Chez les garçons, la Tanzanie, titrée à domicile face à la Guinée, défendra également son trophée. Les vainqueurs des tournois masculin et féminin recevront chacun une dotation de 300.000 dollars, les finalistes 200.000 dollars, tandis que les médaillés de bronze se verront attribuer 150.000 dollars. Ces montants sont exclusivement destinés au financement de projets de développement dans les établissements scolaires.

Championnat d'Afrique des clubs de Volley Ball (Gr. A - 1ère J) Excellente entame du WAT



Le WA Tlemcen a parfaitement réussi son entrée en matière à la 46e édition du Championnat d'Afrique des clubs de volleyball après avoir pris le meilleur sur les Camerounais du Cameroon Sports VolleyBall (3-0), ce dimanche à Misurata, en Libye. Pour sa seconde participation à la joute continentale, la deuxième de suite, le champion d'Algérie en titre a fait bonne figure en surclassant son adversaire du jour. Evoluant dans le groupe A, le WAT a dominé le CSV, en trois sets expéditifs (25-18, 25-16 et 25-19). Outre les Camerounais du CSV, le WAT aura également comme adversaires lors du premier tour : Swehly Sports Club (Libye), Volley Club Espoir (RD Congo) et ElWak Wings VC (Ghana). De son côté, CASTEL Teniet El Abed, second représentant algérien dans cette compétition, il évoluera dans la poule B aux côtés d'Al Ahly SC d'Egypte, champion d'Afrique en titre, ainsi que : Nemostars VC (Ouganda), General Service Unit (Kenya), VC Goma Revolution (RD Congo) et Fath Union Sport (Maroc). Les gars des Aurès, dont c'est la première expérience africaine, feront leur baptême du feu ce dimanche en affrontant les Ougandais de Nemostars VC.

Constantine

Clôture de la 14e édition du Festival culturel national de la poésie féminine



Le rideau est tombé, dimanche après-midi à Constantine, sur le 14ème Festival culturel national de poésie féminine qui a attiré, trois jours durant, un public nombreux à la maison de la culture Malek Haddad.

Le concours organisé pour la circonstance a vu le sacre des poétesses Aya Rezaïguia pour son texte "Soirée au royaume de lumière", dans la catégorie poésie en langue arabe classique, et Kawthar Ferahtia pour son poème "Abi" (mon père) dans la catégorie "Melhoun".

Cette manifestation culturelle a donné lieu à une compétition de haut niveau à laquelle ont participé 40 poétesses de différentes wilayas du pays, autant de voix féminines qui ont su porter des messages d'espoir, de résistance et de liberté, et exprimer la réalité des femmes, la patrie, l'identité, le patrimoine et l'humanisme, donnant sa pleine mesure à la profondeur de la poésie féminine algérienne.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la commissaire du festival, Amira Deliou, a fait part de sa "fierté" devant le succès de cette édition qu'elle a qualifiée "d'exceptionnelle", avant de souligner que ce festival "n'était pas une simple démonstration littéraire, mais un véritable espace que des voix de femmes ont investi pour faire de leurs textes une passerelle entre patrimoine et identité".

Elle a également salué "la puissance de la poésie féminine et sa capacité à dire la souffrance des peuples, en particulier le peuple palestinien, à travers des poèmes qui portaient la douleur de l'humanité et des espoirs de lendemains meilleurs". Mme Deliou a aussi souligné "le rôle des femmes poétesses dans la documentation de la mémoire du patrimoine national", relevant, à ce propos, que les autorités du pays accordent "une grande attention à la préservation du patrimoine national matériel et immatériel".

Notons que la clôture de la manifestation a été marquée par l'interprétation d'un chœur poignant intitulé "El Qods Salam" mêlant poésie et performance vocale, conférant à la soirée une dimension esthétique digne de la ville des ponts suspendus, de sa longue histoire et de sa fidélité, ainsi que celle de l'Algérie entière, à la cause palestinienne.

Le festival a également donné lieu à des expositions dédiées au patrimoine national, à des ateliers et à des visites de découverte des plus importantes sites historiques et touristiques de la ville du Vieux Rocher, ainsi qu'à un salon mettant en avant des entreprises émergentes en matière d'intelligence artificielle et ce, à l'occasion du mois du patrimoine placé, cette année, sous le slogan "Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle".

Batna

Le rôle des médias dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel souligné

Les participants au 1er séminaire national "Médias et patrimoine culturel", organisé dimanche à Batna, ont souligné le "rôle important" des médias dans la préservation, la promotion et la valorisation du patrimoine de l'Algérie. Les intervenants, ayant pris part en présentiel ou par visioconférence à l'évènement, organisé à la Maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, ont invité les différents médias à "contribuer activement

à la valorisation du patrimoine, dans sa diversité".

La présidente du séminaire, Mme Sara Guettaf, a expliqué que cette rencontre vise à "encourager des études sur le produit culturel et touristique local" et à "s'employer à élaborer un plan prospectif en vue de la numérisation du patrimoine culturel matériel et immatériel en Algérie, de concert avec les différents acteurs du domaine".

Mois du patrimoine

Un programme riche et varié dans les wilayas du Sud

Diverses activités culturelles et scientifiques sont programmées par les directions de la culture et des arts des wilayas du Sud du pays à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), placé cette année sous le thème "Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle (IA)", a-t-on appris des organisateurs.

A Ouargla, la bibliothèque principale de la lecture publique Mohamed Tidjani a organisé une journée d'étude sur "la présence du patrimoine culturel dans les applications de l'IA", animée par des universitaires, spécialistes du patrimoine culturel et d'architectes.

Les intervenants à cette rencontre ont mis en avant le rôle des nouvelles technologies dans la préservation des biens culturels, ainsi que l'apport de l'IA dans la restauration du patrimoine bâti. Ils ont également abordé les techniques de documentation

numérique pour protéger et valoriser le patrimoine culturel.

En parallèle, une exposition a été organisée dans le hall de la bibliothèque, présentant artisanat local, manuscrits, instruments de musique traditionnels et œuvres philatéliques, avec la participation d'artisans et d'associations culturelles.

Les célébrations incluent plusieurs activités, dont des rencontres sur l'IA et son rôle dans la promotion du tourisme et du patrimoine culturel, et des sessions de formation à l'intention des services de sécurité sur la numérisation du patrimoine culturel et la protection des biens culturels, a précisé la directrice du secteur, Fatma Bekkara.

De plus, des ateliers sur l'IA dédiés aux enfants et une visite de la ville archéologique de Sedrata, sont également au menu, a-t-elle ajouté.

La cérémonie d'ouverture du mois du patrimoine à l'Oasis-

Rouge Timimoun a été marquée par l'ouverture des Journées nationales de la poésie, regroupant des poètes venus de différentes wilayas.

Le directeur local de la culture et des arts, Mohamed El-Fatimi a souligné que les activités prévues, à cette occasion, visent à mettre en valeur le patrimoine culturel de la région tout en renforçant l'attachement à la mémoire nationale.

En coordination avec le Centre universitaire Cheikh Amoud Benmokhtar, la direction de la culture et des arts d'Illizi propose des expositions sur l'artisanat traditionnel, le parc culturel du Tassili N'Ajjer et les circuits culturels et touristiques en utilisant l'IA, ainsi que des journées d'étude sur la protection du patrimoine matériel et immatériel, des ateliers de dessin pour élèves et des soirées artistiques, selon le directeur du secteur, Samir Bensalem.

Tamanrasset

Large affluence du public au Salon national du livre



Le Salon national du livre, organisé à la place du 1er novembre, jouxtant la Maison de la culture de Tamanrasset, a enregistré une large affluence du public. Placé sous le signe "Tamanrasset, berceau de l'écriture et du livre", ce rendez-vous culturel enregistre la participation de 93 maisons d'édition,

a indiqué le membre du comité d'organisation, Hichem Mohieddine. Une exposition proposant plus de 21.000 titres a été organisée, a-t-on ajouté.

Ce salon vise à promouvoir la lecture, notamment parmi les jeunes, à faire connaître les œuvres littéraires et à encourager l'investissement dans le do-

main de l'édition, en plus d'offrir un espace approprié d'échange entre éditeurs et lecteurs, a-t-il souligné.

Pour sa part, le directeur du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture et des Arts, Tama Tidjani, a indiqué que cette exposition traduit la volonté de développer les habitudes de lecture, notamment parmi les jeunes à Tamanrasset et dans le Grand Sud en général, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la promotion et la valorisation de la culture à travers le pays.

Le programme de cet événement culturel, qui se poursuit jusqu'au 24 avril en cours, prévoit une panoplie d'activités culturelles, des conférences littéraires sur des thèmes afférents au livre et la publication, en sus de récitals poétiques, selon les organisateurs.

La neige au plus bas dans l'Himalaya

Deux milliards de personnes menacées

La couche de neige persiste de la chaîne Hindu Kush-Himalaya, qui va de l'Afghanistan à la Birmanie, est à son plus bas depuis 23 ans, menaçant les ressources en eau de près de deux milliards de personnes, prévient lundi le Centre international pour un développement intégré en montagne (Icimod).

"Il y a eu moins de précipitations et la saison neigeuse qui débute habituellement en octobre-novembre a commencé fin janvier", explique à l'AFP Sher Muhammad, principal auteur du rapport de l'Icimod.

Déjà, dans plusieurs pays de la zone, des alertes à la sécheresse ont été lancées, menaçant la récolte à venir et l'accès à l'eau de populations déjà confrontées à des canicules plus longues, plus chaudes et plus fréquentes. L'hydroélectricité produite par les fleuves est également menacée. Le rapport du centre basé à Katmandou qui regroupe des chercheurs de l'ensemble de la région, évoque une liste de risques potentiels dont "débits de rivières réduits, dépendance accrue aux nappes phréatiques, risque



de sécheresse en hausse". L'Icimod exhorte dans son rapport les pays dépendant des 12 bassins alimentant les fleuves de la région à "préparer des stratégies de gestion de l'eau adaptées" et "à améliorer l'anticipation des sécheresses".

SONNETTE D'ALARME

L'Icimod tire particulièrement la sonnette d'alarme pour les bassins du Mékong et du Salouen, les deux plus longs fleuve d'Asie du sud-est qui alimentent notamment la Chine et la Birmanie. Pour le patron de l'Icimod, Pema

Gyamtsho, il faut désormais des "actions politiques proactives pour créer une résilience sur le long terme".

"Les émissions de carbone ont déjà lancé un processus irréversible d'anomalies récurrentes du phénomène neigeux dans la chaîne Hindu Kush-Himalaya", assure-t-il.

Mais dans ces pays, pour beaucoup parmi les plus vulnérables aux effets du changement climatique mais aussi parmi les plus pauvres, infrastructures et techniques modernes d'irrigation ou d'alimentation en eau manquent.

Japon

Un chauffeur de bus perd 73.000 euros de prime de retraite pour avoir volé 6 euros

L'amende est très salée. Après vingt-neuf ans de service, un chauffeur de bus japonais a perdu sa prime de départ à la retraite, d'une valeur de 73.000 euros. La raison ? Il avait volé l'équivalent de 6 euros sur le prix des billets de passagers. La ville de Kyoto a licencié l'homme, dont le nom n'a pas été révélé, après qu'il a été filmé par la caméra de sécurité de son bus en train de détourner 6 euros (1.000 yens) en 2022. Le chauffeur a poursuivi la ville en justice, après s'être vu refuser son indemnité de départ de plus de 73.000 euros (plus

de 12 millions de yens). Condamné en première instance, l'homme a d'abord vu sa peine annulée en appel, le tribunal estimant que la sanction était excessive.

La Cour suprême a rendu un arrêt définitif en faveur de la ville et a rétabli la sanction initiale, jugeant que son comportement pouvait porter atteinte à la confiance du public dans le système et à la bonne gestion du service de bus. Au moment de l'incident, un groupe de cinq passagers était monté dans le bus et avait dû payer 1.150 yens. Le conducteur avait alors demandé

au groupe de déposer 150 yens en pièces dans la boîte de collecte, et avait accepté en main propre un billet de 1.000 yens (soit six euros) qu'il n'a pas déclaré. Bien que filmé, l'homme, réprimandé à plusieurs reprises pour divers incidents selon l'arrêt de la cour, a tenté de nier les faits lors d'un entretien avec son supérieur. « Chaque chauffeur de bus travaille seul et manipule de l'argent public. Nous avons pris très au sérieux cet acte de détournement », a déclaré vendredi à l'AFP Shinichi Hirai, un responsable du bureau des transports publics de Kyoto.

Égypte

Découverte "inattendue" d'une grande ville

Dans le nord du pays, des archéologues ont mis à jour une cité vieille de 3 400 ans, la plus ancienne colonie égyptienne jamais découverte dans la région. Sa construction a probablement été commanditée par le pharaon Akhenaton. C'est une toute nouvelle cité qui est sortie de terre. Dans le nord de l'Égypte, sur le site de Kom el-Nugus, des archéologues ont découvert une "grande" ville vieille de 3 400 ans, ont-ils annoncé dans une étude publiée dans Antiquity.

"Kom el-Nugus se trouve à 43 km à l'ouest d'Alexandrie, sur une crête rocheuse entre la mer Méditerranée et le lac Mariout. Aujourd'hui couvert de figuiers, le

site comprend une nécropole grecque antique à l'ouest et un large monticule en forme de fer à cheval à l'est", détaillent les chercheurs dans l'article.

"Des travaux entrepris au centre du kom ont conduit à la découverte inattendue d'un habitat en briques crues datant du Nouvel Empire (vers 1500-1069 av. J.-C.), le premier découvert au nord du lac Mariout, dans une zone généralement considérée comme n'ayant été occupée qu'à partir de la période grecque."

Il s'agit selon eux de la plus ancienne colonie égyptienne antique connue au nord du lac Mariout. Elle aurait été construite sous le règne du pharaon Akhenaton, père de Toutankhamon,

selon les auteurs qui ont trouvé l'inscription du nom de sa fille aînée Merytaton (qu'il a eu avec Néfertiti) sur un vase antique.

La cité s'organise autour d'une rue intelligemment conçue pour drainer les eaux de surface et protéger les bâtiments de l'érosion, indique le magazine Live Science. Elle comporte un temple construit par Ramsès II, ainsi que des chapelles funéraires "qui mentionnent du personnel militaire", a précisé au média Sylvain Dhennin, chercheur au CNRS et directeur des fouilles. "Si l'établissement était effectivement de nature militaire, il est possible qu'il y ait également eu une enceinte fortifiée et des bâtiments administratifs."

Kenya

Un hôpital de l'ouest du pays accusé de trafic d'organes

Un hôpital de l'ouest du pays est accusé de faire partie d'un réseau international de trafic d'organes. L'établissement accueillerait des étrangers pour recevoir des greffes de reins obtenus illégalement. C'est ce qu'a révélé une enquête d'un consortium de médias allemands (la Deutsche Welle, le Der Spiegel et la chaîne ZDF). Depuis, les réactions affluent, et les autorités ont pris des mesures. Toutes les opérations de greffes au sein de l'hôpital Mediheal, à Eldoret dans l'ouest du Kenya sont suspendues. C'est l'annonce du ministre de la Santé kényan jeudi face aux accusations qui visent l'établissement.

L'affaire a été rendue publique en début de semaine par un consortium de médias allemands. Leur enquête rapporte le témoignage d'Amon, kényan de 22 ans. Il explique avoir vendu son rein pour 4 000 dollars. Mais depuis, il enchaîne les soucis de santé. Ces organes, d'après l'enquête, sont ensuite greffés à des étrangers, venus à Mediheal pour recevoir leur nouveau rein, moyennant jusqu'à 200 000 dollars.

Nairobi a confirmé avoir été alerté sur des soupçons de trafic d'organes au sein de l'établissement dès 2023. Un comité a ensuite enquêté et a noté plusieurs incohérences. Un manque de documentation pour prouver les liens de parenté entre donneurs et bénéficiaires par exemple. Ou encore le même nom cité comme parent proche dans plusieurs dossiers.

L'hôpital Mediheal dément ces accusations. Sur une radio kényane, sa vice-présidente a assuré que les greffes se faisaient de manière légale. Un comité d'experts vient d'être nommé par les autorités pour auditer toutes les greffes de reins réalisées au sein de l'établissement au cours des cinq dernières années.

Un bateau percute une éolienne en mer du Nord: deux blessés

Un navire est entré, dimanche matin, en collision avec une éolienne en mer du Nord, au large de Callantsoog, dans le nord des Pays-Bas. Deux personnes ont été blessées, rapporte la chaîne de télévision locale néerlandaise NH Nieuws. Les garde-côtes ont été informés de l'accident dimanche vers 07h00. Plusieurs bateaux de sauvetage ont alors été déployés. Au total, huit personnes se trouvaient à bord du navire, dont deux ont été blessées. La chaîne publique néerlandaise NOS indique qu'une troisième personne, présente à bord, s'est rendue d'elle-même à l'hôpital après l'accident. La police a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de la collision et d'en identifier la cause. On ne connaît pas encore l'ampleur des dégâts.

Kenya

Une adolescente de 14 ans tuée par un lion

Une adolescente de 14 ans a été tuée samedi par un lion dans les environs de la capitale kényane Nairobi, a annoncé dimanche le Kenya Wildlife Service (KWS), gestionnaire de la faune sauvage. L'incident s'est produit dans un ranch au sud du parc national de Nairobi. Un autre adolescent a été témoin de l'attaque et a donné l'alerte, a précisé le KWS dans un communiqué.

"Les rangers et les équipes d'intervention du KWS sont intervenus rapidement et ont retrouvé des taches de sang menant à la rivière Mbagathi, où le corps de la jeune fille a été retrouvé avec des blessures au bas du dos", a ajouté le KWS. "Le lion n'a pas été aperçu sur les lieux". Des équipes ratissent la zone et un piège a été tendu pour tenter de capturer l'animal. Le Service a ajouté qu'un homme de 54 ans avait également été tué vendredi par un éléphant dans le comté de Nyeri, dans le centre du pays. "Le KWS présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées et continue de travailler en étroite collaboration avec les forces de l'ordre locales et les populations pour renforcer la sécurité des personnes vivant à proximité des zones de faune sauvage protégées", a déclaré le KWS.

Il a appelé à davantage d'investissements dans "l'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage", préconisant l'installation de systèmes d'alerte et une plus grande collaboration avec les populations.



2

- 10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h35 Petits plats en équilibre

12h40 Météo

12h50 Plus belle la vie, encore plus belle

13h20 Les secrets de Maple Street : qui a tué Madame Claremont ?

14h50 Jalousie entre voisines

16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

19h00 JT 20h

19h45 My Million

20h00 C'est Canteloup

20h10 Koh-Lanta

22h10 Les secrets de Koh-Lanta

23h40 New York Unité Spéciale

00h25 New York Unité Spéciale
- 11h55 Journal

12h00 Journal

12h40 Journal Météo Climat

12h44 La p'tite librairie

12h45 Expression directe

12h55 Ça commence aujourd'hui

14h05 Ça commence aujourd'hui

15h15 Affaire conclue

17h00 Tout le monde a son mot à dire

17h35 N'oubliez pas les paroles

18h10 N'oubliez pas les paroles

19h00 Journal

19h55 Basique, l'essentiel de la musique

19h56 Ma maison de A à Z

20h00 Mot de passe : le duel

20h10 Mammifères, les conquérants de l'extrême

21h45 Une planète parfaite

23h25 Et la montagne fleurira

00h10 Expression directe

00h15 Diane de Poitiers

02h00 Ça commence aujourd'hui

02h55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre



3

- 05h33 Soupçons (The Staircase)

05h18 Viendez au Groland

05h38 En aparté

06h11 Marie-Antoinette

07h06 La boîte à questions

07h11 Karaoké

08h38 Jérôme, les yeux dans le bleu

09h33 Le roman de Jim

11h22 En aparté

11h56 Clique

12h28 The Lesson

14h10 Tchi tcha

14h34 Emilia Pérez

16h42 Old Guy

18h13 La boîte à questions

18h21 Clique

18h56 En aparté

19h33 En aparté

20h10 Quand vient l'automne

21h52 La colocation

00h30 La salle des profs

02h07 Pionnières au Japon

02h59 Le cercle

03h47 Soupçons (The Staircase)
- 10h50 Outremer.l'info

11h00 Régions d'ici

11h10 La p'tite librairie

11h15 Dans le rétro

11h30 ICI 12/13

13h40 Crimes parfaits

15h35 La p'tite librairie

15h45 Duels en familles

16h20 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h50 Journal

18h00 Dans le rétro

18h12 Hors la ville

18h19 ICI 19/20 édition toutes régions

18h50 Tout le sport

19h03 Le journal des talents

19h11 Dans le rétro

19h20 Un si grand soleil

20h05 Face à face

22h45 Face à face

23h40 Mort de l'ourse Cannelle, la blessure pyrénéenne

00h30 La p'tite librairie

00h35 L'enfer du Nord



arte

- 04h30 Incroyables transformations

05h30 Incroyables transformations

06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

08h45 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 La meilleure boulangerie de France

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h35 Scènes de ménages

20h10 On n'est pas d'accord !

21h15 On n'est pas d'accord !

21h55 On n'est pas d'accord !

23h20 Et si on se rencontrait ?

00h20 Et si on se rencontrait ?
- 10h45 Les animaux sauvages d'Europe

12h00 Autriche : des jeunes sans domicile fixe

12h35 Les empoisonneurs

14h05 Estrémadure, un paradis naturel en Europe

14h50 Les derniers mondes sauvages

15h35 Les derniers mondes sauvages

16h20 Invitation au voyage

17h05 Invitation au voyage

17h50 Voyage en cuisine

18h30 Le dessous des images

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel

19h55 Mettre fin à la guerre ou bâtir la paix ?

21h30 Syrie, à l'épreuve du pouvoir

22h30 Le Proche-Orient après Assad

23h35 Terra Incognita

01h05 Food Markets

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

3

20h10

FACE À FACE



A la suite du meurtre d'une étudiante, les investigations de Justine et Vanessa se concentrent sur Maxime Bauer, camarade universitaire de la victime. Les enquêtrices se heurtent à la résistance du père, déterminé à protéger son fils aîné à tout prix. Seul Simon, le cadet de onze ans, accepte d'établir un dialogue avec Justine. Cette dernière doit désormais évaluer la crédibilité des déclarations d'un enfant profondément admiratif de son grand frère. L'enjeu principal réside dans la capacité de Simon à pouvoir distinguer la loyauté familiale de la vérité.

Acteur: Claire Boroira (Justine Rameau), Constance Gay (Vanessa Tancelin), Clémentine Justine (Claire Sorel)



20h10

KOH-LANTA



La réunification a totalement rebattues les cartes. Les candidats toujours en lice, après avoir défendu les couleurs de leurs Terres puis celles des Jaunes ou des Rouges, mènent désormais leur aventure individuelle.

Les tactiques sont forcément bouleversées. Si certaines complicités nouées auparavant restent d'actualité, d'autres voient le jour. Plus que jamais, les stratégies seront au cœur des débats alors le verdict du premier conseil de la réunification se profile. Si certains espèrent tirer profit des alliances, d'autres risquent d'en faire les frais.

Presentateur: Denis Brogniart



22h24

QUAND VIENT L'AUTOMNE



Pendant les vacances scolaires, Valérie Tessier quitte Paris avec son fils Lucas pour passer quelques jours chez sa mère, Michelle, en Bourgogne. Dès le premier déjeuner, l'ambiance est tendue entre les deux femmes et la journée se termine encore plus mal quand Valérie est envoyée en urgence à l'hôpital, après avoir été empoisonnée par les champignons préparés par Michelle. Un peu plus tard, alors que Valérie a décidé de rentrer à Paris avec Lucas, Michelle accompagne sa meilleure amie, Marie-Claude Perrin, qui vient chercher son fils, Vincent, libéré après une longue peine de prison.

Realisateur: François Ozon
Scénariste: François Ozon



Pour protester contre l'accostage de navires d'armes à destination de l'entité sioniste

Imposantes manifestations à Tanger et Casablanca

Des milliers de Marocains ont manifesté dimanche à Tanger (nord) et Casablanca (ouest), pour protester contre l'accostage dans le port des deux villes d'un navire transportant des pièces détachées d'avions militaires vers l'entité sioniste, ont rapporté des médias sur place. "Le peuple veut l'interdiction du navire", "Pas d'armes génocidaires dans les eaux marocaines", ont notamment scandé les manifestants en défilant sur une route longeant le port de conteneurs Tanger Med et dans les rues de Casablanca. Les manifestants ont également appelé à la fin de la normalisation entre le Maroc et l'entité sioniste, signée fin 2020. Selon des organisations de soutien aux Palestiniens et des syndicats de travailleurs portuaires marocains, un navire Maersk "transportant des pièces détachées d'avions militaires F35" en partance des Etats-Unis et à destination de l'entité sioniste, devait accoster le 18 avril au port de Casablanca (ouest), où une manifestation a déjà eu lieu vendredi, puis dimanche dans le port de Tanger. Pour rappel, plusieurs autres manifestations ont eu lieu vendredi à travers le Maroc, pour dénoncer la trahison du Makhzen à la question palestinienne et appeler à l'interdiction de toute escale, dans les ports marocains, aux navires transportant des armes à l'entité sioniste. Organisées à l'appel notamment de l'Autorité marocaine de soutien aux causes de la Nation, les manifestations ont attiré des milliers de participants à travers les grandes villes du royaume, dont Rabat, Marrakech, Casablanca et Fès. Les manifestants ont dénoncé, à cette occasion, "un crime moral et politique" et "un soutien direct au génocide" que continue de commettre l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien, notamment à Ghaza où la population, en proie à la famine, continue de subir les bombardements incessants de l'armée sioniste. Les participants à ces manifestations ont scandé de nombreux slogans dénonçant "la soumission" du Makhzen et réitérant l'opposition du peuple marocain à l'assistance apportée par leur pays à la livraison d'armes utilisées dans l'agression génocidaire contre les Palestiniens.

Guerre commerciale

Pékin s'agace des pays négociant avec Washington

La Chine a dénoncé lundi les pays qui pratiquent l'"apaisement" à l'égard des Etats-Unis dans les négociations sur les droits de douane américains, affirmant "s'opposer fermement" à tout accord nuisant à ses intérêts. Washington a imposé des droits de douane de 145% sur la plupart des produits chinois, pouvant grimper jusqu'à 245% dans certains cas - par exemple pour les véhicules électriques. En réponse, la Chine a imposé ses propres surtaxes de 125% sur les produits américains et a affirmé vouloir mener ce bras de fer commercial "jusqu'au bout". Mais les autres partenaires commerciaux des Etats-Unis, certes frappés par une surtaxe plancher de 10%, ont bénéficié d'une suspension de 90 jours de droits de douane bien plus élevés. Nombre de ces pays ont engagé des discussions avec Washington. "L'apaisement n'apportera pas la paix et le compromis ne sera pas respecté", a déclaré dans un communiqué un porte-parole du ministère du Commerce chinois. Ce dernier répondait à une question sur la possibilité que Washington demande à certains pays de limiter leurs échanges commerciaux avec la Chine en échange d'une exemption des droits de douane américain, selon le communiqué. Pékin "s'oppose fermement à ce que toute partie parvienne à un accord au détriment des intérêts de la Chine", a averti le porte-parole. "Si

Secouristes tués à Ghaza

La défense civile palestinienne dénonce des «exécutions sommaires»

La défense civile palestinienne a accusé Tsahal, lundi 21 avril, d'«exécutions sommaires» lors de la fusillade dans laquelle 15 secouristes ont été tués en mars dans la bande de Ghaza. "La vidéo filmée par l'un des ambulanciers prouve que le narratif de l'occupation israélienne est faux et démontre qu'elle a procédé à des exécutions sommaires", a déclaré Mohammed Al-Moughair, un responsable de la défense civile à Ghaza. Ce dernier a aussi accusé Israël de chercher à "contourner" ses obligations au regard du droit international. Le 23 mars, quelques jours après la reprise de leur offensive dans la bande de Ghaza, des troupes israéliennes avaient tiré sur des équipes de la défense civile et du Croissant-Rouge à Rafah, dans le sud du territoire palestinien. Israël affirme que six membres du Hamas se trouvaient à bord des ambulances prises sous les tirs. Une enquête militaire interne, dont l'armée israélienne a publié les conclusions dimanche, a cependant relevé des "fautes professionnelles", "désobéissances" et "malentendus" parmi les soldats israéliens en lien avec la fusillade. Si l'armée a annoncé le limogeage d'un officier qui commandait les troupes sur le terrain ce jour-là, son enquête



te a conclu que les soldats n'avaient pas ouvert le feu "à l'aveugle" et "n'a mis au jour aucun indice étayant les allégations d'exécution". Le Croissant-Rouge palestinien a déjà rejeté les conclusions de l'enquête israélienne. "Dans la mesure où le rapport est truffé de mensonges, il est nul et non avenu car il justifie les meurtres et attribue la responsabilité de l'incident à une erreur personnelle du commandant

dement sur le terrain, alors que la vérité est tout autre", a déclaré dimanche Nibal Farsakh, sa porte-parole à Ramallah, en Cisjordanie occupée. Les victimes étaient huit membres du Croissant-Rouge, six membres de la défense civile à Ghaza et un membre de l'UNRWA, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens. Leurs corps avaient été retrouvés plusieurs jours après la fusillade, enterrés dans le sable.

Ghaza

La crise humanitaire aggravée par les bombardements et le blocus sionistes

L'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a indiqué dimanche, que la détérioration de la situation humanitaire à Ghaza était aggravée par les bombardements et le blocus imposé par l'occupation sioniste sur l'entrée de l'aide humanitaire et des fournitures commerciales. «La détérioration de la situation humanitaire est encore aggravée par les bombardements et le blocus en cours qui empêche l'entrée de l'aide humanitaire et des fournitures

commerciales», a noté l'UNRWA dans une publication sur les réseaux sociaux, précisant qu'il gère actuellement 115 abris à travers la bande de Ghaza, où vivent 90.000 personnes déplacées. «L'organisation des Nations unies estime qu'environ 420.000 personnes ont été à nouveau déplacées depuis l'échec du cessez-le-feu», a-t-on ajouté. D'autre part, l'UNRWA a indiqué dans une autre publication qu'environ 660.000 enfants à travers la bande de Ghaza ne sont pas scola-

risés en raison» de l'agression sioniste en cours contre l'enclave palestinienne. «Le cessez-le-feu du début de l'année a donné aux enfants de Ghaza une chance de survivre et de redevenir des enfants (mais) la reprise de la guerre les prive une fois de plus de leur enfance», a déploré l'organisation onusienne. Par ailleurs, les forces de l'occupation sioniste ont attaqué des journalistes dimanche, devant le camp de Jénine avec des bombes à gaz lacrymogène, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. La même source a indiqué que les forces d'occupation ont tiré des bombes à gaz toxiques en direction des journalistes qui se trouvaient devant l'entrée du camp de Jénine. Parmi eux, Raya Arouk, reporter d'Al-Alam et le photographe Mohamed Abd Al-Khaleq, selon la même source. En outre, les forces de l'occupation sioniste ont empêché les équipes de journalistes d'entrer dans le camp pour couvrir les violations de démolition des maisons et des propriétés des palestiniennes. Les crimes perpétrés par l'occupation sioniste contre les journalistes palestiniens, dans la bande de Ghaza notamment, relèvent d'une tentative délibérée de faire taire la voix de la Palestine, a dénoncé dimanche, le Conseil national palestinien. Depuis plus de 18 mois, le peuple palestinien subit la reprise d'une agression sioniste féroce et organisée, atteignant son paroxysme dans la bande de Ghaza, théâtre d'une guerre d'extermination totale et d'un nettoyage ethnique systématique.



une telle situation se produit, la Chine ne l'acceptera jamais et prendra résolument des contre-mesures réciproques". "Chercher ses propres intérêts égoïstes temporaires au détriment des intérêts des autres (...) échouera en fin de compte des deux côtés et nuira aux autres", a-t-il ajouté.